Cabinet de vénerie

Cabinet de venerie

no. 10

LES

GRANDES CHASSES

AU XVI[e] SIÈCLE

TIRAGE

20 exemplaires sur papier de Chine (nos 1 à 20).
20 — sur papier Whatman (nos 21 à 40).
500 — sur papier de Hollande (nos 41 à 540).

540 exemplaires, numérotés.

LES

GRANDES CHASSES

AU XVI[E] SIÈCLE

PAR

LE COMTE H. DE LA FERRIÈRE-



PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue Saint-Honoré, 338

M DCCC LXXXIV



AVANT-PROPOS

VIEUX et malade je me ferai porter à la chasse, et peut-être que mort je voudrois y aller dans mon cercueil. » Voilà ce que répondait François Ier à ceux qui lui reprochaient de risquer sa vie dans ses courses folles à travers les forêts les plus impénétrables[1].

Cette passion de la chasse, il la transmet avec son sang à ses descendants. A son exemple, Henri II ne tient compte ni de la fatigue ni du danger. Plus d'une fois son cheval roula sur lui.

« Nous ne savons ni où l'on va ni ce qu'on fait; mais la chasse est la grande préoccupation de la cour[2] », écrivait l'ambassadeur toscan Tornabuoni,

1. Armand Baschet, *la Diplomatie vénitienne;* Budé, *Traité de la Vénerie,* p. 7.

2. *Négociations avec la Toscane,* t. III, p. 421.

dans les premiers mois du règne si court de François II. Chantonnay, l'ambassadeur d'Espagne, tient le même langage : « On a accoutumé le jeune roi à être journellement à la chasse ou à la volerie. Cela lui a brûlé le sang ; je suis ébahi qu'il ait tant tardé à s'en ressentir [1]. »

La mort prématurée du roi son frère n'intimida point Charles IX. « A la chasse il perdoit le dormir, y étant avant le jour, dit Brantôme, et se peinoit fort à appeler les chiens soit de la voix, soit de sa trompe [2]. »

« Je ne pourrai plus vous dire exactement nos retours, écrivait Catherine de Médicis au connétable de Montmorency, car, selon que les cerfs voudront, nous ferons [3]. » *Peut-être le roi Charles eût vécu davantage, observe à son tour un ambassadeur vénitien, s'il n'eût détruit sa complexion par les exercices violents* [4].

Henri III, lui, ne compromit ni sa santé ni sa vie à ce rude métier ; mais, passionné pour le faste et la représentation, il mit sa vénerie sur un grand pied et dépassa de beaucoup les sommes qu'y consacraient les rois ses prédécesseurs.

Si le veneur laisse tant à désirer, en revanche il y

---

1. Bibl. imp. de Vienne (Autriche).
2. Brantôme, édit. du *Panthéon littéraire*, t. Ier, p. 567.
3. Bibl. nat., fonds français, no 3292.
4. *Relaz. Venez.*

a dans ce sybarite un côté bien curieux qui jusqu'ici a échappé aux recherches de ses historiens. Henri III était un écrivain de race. Personne de son temps n'a mieux que lui manié l'ironie et tourné un billet galant. On nous saura donc peut-être gré d'avoir profité de cette étude très restreinte et que nous reprendrons plus tard pour faire connaître quelques-unes de ses lettres d'un style tout moderne.

Henri IV est à cheval sur deux siècles; il ferme le XVIe et ouvre le XVIIe. Nous ne pouvions donc le laisser de côté. Comme veneur, il offre ceci de particulier, que sa meute le suivait à l'armée, et qu'elle était de toutes les campagnes. Il profitait du moindre répit que lui laissait la guerre, si près qu'il fût de l'ennemi, pour courir le cerf ou le sanglier. C'est à ses maîtresses de préférence que le vert galant adressait les récits de ses prouesses. Raconter ses chasses, ce sera raconter ses amours.

Au XVIe siècle, pour complaire au goût des Valois, de nombreux traités sur la chasse furent composés et leur furent dédiés. Du Fouilloux, Clamorgan, tiennent la tête de cette pléiade de veneurs; mais de ces opuscules les uns sont restés inédits, les autres sont devenus introuvables.

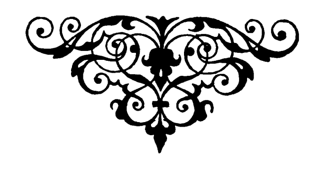
L'éditeur des Bibliophiles, M. Jouaust, a eu la bonne pensée de combler cette lacune. Son CABINET DE VÉNERIE, *publié par les soins de MM. Ernest Jullien et Paul Lacroix, compte déjà sept volumes et va s'augmenter de l'un des plus rares, la* MUSE

CHASSERESSE, *de Guillaume du Sable. Ces petits traités retracent minutieusement tous les préceptes de l'art de la vénerie, mais ils ne nous font pas entrer dans ces grandes demeures féodales que la chasse seule avait le pouvoir d'animer; ils ne nous disent rien de la vie d'alors : c'est la théorie de la chasse, et non la chasse en action.*

Il nous a semblé qu'il y aurait quelque intérêt à réveiller dans leur tombe ces veneurs endormis depuis des siècles, à leur remettre la trompe aux lèvres, à les voir suivre à travers bois le cerf ou la bête noire, à entendre les cris de la meute acharnée, les retentissantes fanfares et les joyeux hallalis.

Telle est la pensée qui a inspiré ce livre que M. Jouaust n'a pas jugé indigne d'être adjoint à son CABINET DE VÉNERIE.

H. DE L.





LES GRANDES CHASSES AU XVIe SIÈCLE

I

VENEURS ET CHASSERESSES ILLUSTRES

En France, le XVIe siècle est l'époque classique de la chasse; c'était le noble exercice, la folle passion de tous ces grands capitaines que les guerres étrangères et les luttes civiles et religieuses dévorèrent un à un.

Courir le cerf, poursuivre le sanglier à travers les forêts impénétrables, les ravins profonds, les marécages, c'était la petite guerre avant la grande. A ce rude métier, le corps maintenait sa vigueur,

conservait sa souplesse, et se trouvait prêt et dispos quand l'heure d'endosser la cuirasse était venue.

La chasse seule pouvait donner la vie aux grandes demeures féodales. Au départ, le matin, quel bruit, quelle animation! les chiens au couple, derrière les piqueurs; les veneurs, vêtus de vert, de rouge ou de gris, suivant la chasse, munis de l'épée et du couteau, l'épieu à la main; les dames châtelaines montées sur leurs haquenées aux riches harnachements de velours, coiffées du grand chapeau garni de plumes « et à la guelfe porté[1] », chaussées de bottines rouges de cuir damasquiné, « leurs cottes agrafées plus haut que le genou[2] »; enfin les joyeux appels de la trompe conviant à l'assemblée les retardataires; puis, si la chasse avait été heureuse, la curée froide aux flambeaux, dans la vaste cour, le valet au milieu des chiens, les maintenant de sa houssine, et tout autour les veneurs, la trompe aux lèvres, pour, au signal donné, « sonner, for huer et réjouir les chiens tous aboyans, hurlans ». Voilà ce qui faisait battre le cœur à tous ces hommes de guerre.

---

1. Brantôme, éd. de L. Lalanne, t. VII, p. 143.

2. *Le cuir damasquiné de vos hautes bottines,*
Vos cottes agraffez plus haut que les genoux.

RONSARD, éd. de Blanchemain, t. VI, p. 45.

Pris d'admiration en parlant de ses chiens, le grand sénéchal de Normandie s'écriait :

Dieu sait en quelle joye mon cœur
Sera de les ouyr chasser ;
Je ne croy pas qu'il soit chaleur
Ne travail qui me sceut matter.
L'on y perd tout melancolie ;
A mal fere ne peuvent hanter
Ceux qui usent de tel mestier [1].

Avant de raconter les grandes chasses des Valois et de Henri IV, passons en revue les veneurs renommés du XVIe siècle. Le premier en tête de cette longue liste, c'est sans contredit le grand connétable Anne de Montmorency qui, déjà blessé en plein visage à la bataille de Dreux, tomba sur le champ de bataille de Saint-Denis, âgé de plus de soixante-quatorze ans. C'était bien, comme veneur, le digne fils de ce Guillaume de Montmorency, si jaloux de ses chasses, qui écrivait de Chantilly : « J'ai été averti que le comte de Dammartin a pris un cerf dans la forêt de céans, et pendant que j'étois à Cambrai, et qu'il avoit baillé aux chiens au bois de M. de Beauvais, qui est à une lieue d'ici. Je n'ai pu consentir que la chose demeure ainsi : car il n'a nul droit de chasser ni prendre

1. Jérôme Pichon, *le Livre de la chasse du grand sénéchal de Normandie*, p. 9.

bête en ma forest, et si le roy le souffre de prendre les cerfs en la forêt de Hallate, je ne puis pas le souffrir en la mienne! »

Dans les courts intervalles que lui laissaient les guerres, le connétable accourait aussitôt à Écouen ou à Chantilly, ses demeures favorites, et se reprenait à la vie des champs et au plaisir de la chasse. Henri II venait souvent l'y surprendre. « Le roi, écrivait-il de Chantilly, le 11 octobre 1550, au duc de Guise, a pris ce soir un sanglier qui m'a tué trois chiens, mais ce n'a pas esté sans donner beaucoup de passe-temps à Sa Majesté [1]. »

L'âge ne ralentit pas son ardeur pour la chasse. Toujours aussi vert, toujours aussi intrépide, il mandait, le 10 janvier 1561, à son fils aîné, François de Montmorency : « Vous ferez mes recommandations à Mme de Danville; j'écris à votre mère, afin qu'elle m'envoie le Breton avec mes deux grands lévriers blancs qu'il a en garde, et lui direz et commanderez expressément qu'il me les amène le plus doucement et paisiblement et à petites journées, en sorte qu'ils soient en bon estat [2]. »

Après avoir été le compagnon de chasse de Henri II, le connétable le devint du jeune roi

1. Bibl. nat., fonds français, n° 4051, p. 24.
2. Bibl. nat., fonds Clairambault, n° 56, p. 249.

Charles IX. « Vous m'assurez, écrivait-il à François de Montmorency [1], de la guérison du roy, dont je loue Nostre Seigneur, comme de la chose de ce monde que autant je désire et de quoy je suis le plus aise et le serois davantage si je le pouvois voir à Chantilly devant que mourir, dont je n'ay point encore perdu l'espérance, et crois que je l'y verray dedans peu de temps courir un couple de cerfs, dont y a plus largement que n'en vis longtemps et pareillement en la forest de Montmorency. Et depuis dix jours, en courant les bestes noires, s'en vint prendre une en un pęnd de roye [2] devant moy qui portoit sept cors et luy fis couper les roys [3] incontinent et, sans avoir mal, s'en alla, sans payer autre rançon que d'atendre le grant seigneur et maistre pour le prendre. Je vous avise que je pris deux couples de grans sangliers au levriez et n'a pas esté sans faire faire sanc et playe et couter la vie à quelcun et a esté en la présence des dames. Il y en aucunes qui ont eu quelque peu de question de parolles et entre les autres Mme de Brienne et Mlle de Tymbroune, et seulement pour deux petits mots qui sont échappés de la bouche de ladite Tymbroune, disant que l'autre étoit

1. Bibl. nat., fonds français, nº 4754, p. 20.

2. On lit dans Gaston Phœbus : « On doit avoir des paniaux qui sont faiz ainsi comme reiz. »

3. *Les roys,* les rets.

laide et orde et n'en a point fallu faire d'enqueste pour ce qu'elle a advoué le cas. J'espère qu'avant que le procès soit prest à juger que le roy sera par deçà pour en donner la sentence. Je me porte assez bien pour mon grand age; toutefois vous sçavez qu'y n'y a pas grant seureté en santé de viel homme ni en beau temps d'yver; je trouve encores le vin bon, dont j'ay faict bonne provision, pensant que le roy en boira bientost. Vous lui ferez mes très humbles recommandations et à madame la duchesse [1]. Je lui escriptz deux mots de ma main pour luy donner souvenance du viellard [2]. »

Des quatre fils d'Anne de Montmorency, un seul, Henri de Damville, mérite d'être cité comme veneur. Henri IV, qui le fit connétable en 1593, lui empruntait souvent son vautrait réputé des meilleurs. Sa meute pour chevreuil ne lui cédait en rien. « Vos chiens ont fait rage, lui écrivait son cousin, M. de Montmorency-Fosseuse. La plus grande partie des seigneurs de ce pays ont assisté à votre chasse, lesquels estiment qu'en France il n'y a point leurs pareils. Si Messieurs de Viernie ont bien peiné, vosdits chiens ont bien chassé. Le premier jour que nous fîmes la chasse, ce fut au bois de

1. Sa belle-fille Diane de France, veuve du duc de Castro et remariée à François de Montmorency.

2. Bibl. nat., fonds français, n° 4754, p. 18.

Scilly, là où personne n'avoit jamais sceu prendre; si est-ce qu'ils ont pris deux chevreux avec la plus extrême chaleur et, trois jours après, nous allâmes au bois de Fese-Laon, là où l'on vit quatre ou cinq chevreux devant; mais il y eut force changes. Toutefois nous ne laissâmes pas de prendre une chevrette. M. de Viernie vint d'icy chez le comte de Mouchy où il n'y a que deux lieues [1]. »

Quand, avec l'âge, les forces commencèrent à le trahir, Damville se faisait mener à la volerie en litière.

C'est bien lui que Gauchet, l'auteur *du Plaisir des champs,* désigne dans ces vers :

Ja montez à cheval je voy tes faulconniers,
Portant dessus le poing faulcons, sacres, laniers.
Sur les braves courtaults la rouge compagnie
De tes pages tout pretz à la porte est sortie ;
Tout le monde t'attend et de tous les costés.
Ta litiere est en bas et t'attend apprestée,
Dessus deux forts muletz, au bas de la montée [2].

Si du connétable de Montmorency-Damville nous passons aux Guises, nous rencontrerons là toute une suite d'enragés chasseurs. Commençons par Claude de Lorraine, le mari d'Antoinette de Bourbon et le père de cette brillante génération.

1. Bibl. nat., fonds français, n° 4754, p. 62.
2. Gauchet, *le Plaisir des champs* (1605).

Tout enorgueilli de voir son fils François de Guise épouser une petite-fille de Louis XII, cette belle Anne d'Este que chantera Ronsard, Claude de Guise, en sa qualité de gouverneur du Dauphiné, ne voulut laisser à personne l'honneur d'aller à sa rencontre. « J'aurai le plaisir, lui écrivait Poytiers, le 6 juin 1548, d'être votre guide pour vous montrer vos maisons du Dauphiné et vous faire boire du bon vin, et vous ferai voir le plaisir des perdreaux en assez grand nombre [1]. »

L'attente fut longue. « Votre fiancée, écrivait Claude de Guise à son fils, n'arrivera à Grenoble que la veille de la Toussaint; en attendant, je vais à Mourans faire quelques chasses au sanglier. » Le pays en abondait. Louis XII, en revenant d'Italie en 1502, passa huit jours à Grenoble pour chasser la bête noire, comme on disait alors.

Suivie d'une brillante escorte, Anne d'Este fit son entrée à Grenoble le 30 octobre. « C'est la plus douce et humaine princesse qu'il est possible, écrivait M. de Hangest à son jeune fiancé; je crois que par cy-devant vous avez fait quelque bonne prière à Dieu de vous la donner.

« Hier matin, 2 novembre, les seigneurs et dames qui étoient venus la conduire à Grenoble ont pris

1. Bibl. nat., fonds français, n° 20,549, p. 22.

congé d'elle, et ce ne fut sans beaucoup pleurer. Monsieur votre père n'abandonne point sa litière, qui va assez bellement, mais on la mettra dans celle de Mme de Châteauvilain, qui va mieux. Monsieur votre père lui a demandé ses couleurs et dit que ce sont les dernières qu'il portera [1]. »

François de Guise succéda à son père comme grand veneur. Au plus fort des guerres, le héros de la bataille de Dreux et de la défense de Metz ne pouvait s'empêcher de regarder du côté du Dauphiné dont il était gouverneur, ou du côté de Joinville, et restait en correspondance suivie avec ses fauconniers et ses maîtres d'équipage. « Je voudrois, pour deux heures, lui écrivait du Dauphiné M. de Canaye, que vous fussiez avec mes oiseaux pour voir ce qu'ils savent faire. » Dans une seconde lettre, il lui raconte une visite qu'il a faite dans la forêt de Moustiers : « Le grand cerf qui porte une belle teste est toujours au bois d'Assincourt. Il vous plaira ordonner à votre trésorier qu'il donne mandement pour la nourriture de vos jeunes chiens. Le borgne vous élève un lévrier et une lévrière d'un an que vous trouverez fort beaux et tout de la force de votre blanc. »

De son côté, La Chaussée, son maître d'équipage, lui mandait de Joinville : « Puisqu'il vous plaît me

1. Bibl. nat., fonds français, n° 2583, p. 3.

demander vos jeunes chiens gris, je vous les eusse déjà envoyés, mais madame la duchesse les trouve trop maigres. Je vous en envoie huit, mais je les retiens encore pour leur faire donner une curée; ils n'en ont eu qu'une. Quant aux perdreaux et aux lièvres, le pays en est assez peuplé; les hérons ont été très tardifs cette année. »

François de Guise (luxe encore plus coûteux) avait en outre un équipage de toiles, et on lui écrivait de Joinville, le 27 février : « Quant à vos toiles, elles sont en bon estat et les chariotz et charrettes sont pretz ainsi que le désirez. Le cheny est faict et les chiens, qui sont ès mains de Patacq, dedans, il y a plus de deux mois, et se portent trop mieulx et amendez plus en ung mois que n'eussent fait en troys au jardin. Nous avons marchandé une fourniture de planches pour tous lesdits chiens. Nous les avons retirés, tous ceux qui estoient aux villages, craignant qu'ils ne se perdissent, pour ce qu'ils ne bougent des boys. Si vous venez par de çà et les voulez commencer à dresser avec lisses qui sont icy, vous y verrez bien de la follye. Je vous envoie la hauteur du chien blanc et d'une lisse blanche en ung cordeau faict à deux nœuds : le plus hault, c'est le chien ; il y en a six tout de même blancs et trois gris, tous chiens qui ne sont de guère moindre haulteur, vous assurant que vous les trouverez fort beaux; pour quant aux autres, ils ne sont

pas de si belle venue. Le Gruyer et moy nous en allons ce jourd'hui avec monseigneur votre fils à Doulevant pour visiter vos héronières [1]. »

François de Guise ne dédaignait aucune espèce de chiens et en recevait de toutes mains. « Je vous envoie, lui mandait Charles de Pisseleu, le 12 février 1556, un petit braque de la race des miens, lequel, encore qu'il ne soit si beau que je le désire, je m'assure que sa bonté vous le fera trouver plus agréable ; il est fort bon aux champs ; il court avec les chiens courans même contre les bêtes noires ; il entre fort bien à l'eau et combat de terre aussi bien que chien que vous avez jamais vu [2]. »

Le marquis d'Elbeuf avait un vautrait; les chasses de la Grande-Chartreuse lui étaient réservées. Le duc d'Aumale, non moins emporté à la chasse que ses deux frères, fut longtemps malade d'un coup d'épée qu'il s'était donné en courant après un sanglier blessé [3]; mais il est un veneur de cette illustre maison que nous ne pouvons laisser de côté, c'est le cardinal Louis de Guise, rude et joyeux compagnon. Allant un jour de chasse rejoindre le roi à l'assemblée : « Je vais, disait-il, mettre en haleine mes deux courtauts. » Sur la fin

---

1. Bibl. nat., fonds français, nº 20,530, p. 55.
2. Bibl. nat., fonds français, nº 2555, p. 111.
3. *Papiers d'Etat du cardinal de Granvelle,* t. IV, p. 514.

de sa vie il se rangea ; mais, dans sa jeunesse, on l'appelait le cardinal de la bouteille. Au style on peut juger l'homme. « Mes nouvelles sont, Dieu merci, bonnes, écrivait-il au duc de Nemours (Jacques de Savoie), car mes neveux et moi n'engendrons pas la mélancolie. Quand il fait mauvais temps, nous faisons musique ; s'il fait beau temps, nous allons aux champs. Il est vrai que mon neveu de Mayenne n'y va que le moins qu'il peut, car il n'y prend point de plaisir. Nous allons à Éclairon, où il y a force bêtes noires. Je quitte le corps, pourvu que j'aye les hures [1]. »

L'autre neveu, qu'il ne nomme pas, c'était Henri de Guise, celui qui s'appellera le Balafré. Celui-là, certes, ne boudait pas : tout jeune encore, il alla en Hongrie guerroyer contre les Turcs, et, en traversant la Savoie, il écrivait : « Singulier pays, je n'y ai vu encore que des ours, mais des mines, que c'est pitié [2] ! »

Henri de Guise était à bonne école avec son oncle le cardinal. Celui-là ne reculait pas d'une semelle devant l'escadron volant de Catherine de Médicis. Le duc de Nemours lui demandant des nouvelles de la cour : « Les dames, répondit-il, si importuneuses qu'elles sont, ne prennent plus plaisir qu'à besogner aux fleurs ; je n'entends pas celles qui sont

1. Bibl. nat., fonds français, n° 3228, p. 83.
2. *Ibid.*, n° 3211, p. 92.

naturelles, et ne peut-on pas avoir bonnes paroles d'elles. Si d'aventure vous voulez avoir plaisir à votre retour, apprenez à besogner ou à jouer, car la mignonne (il fait allusion à Anne d'Este, sa nièce, la nouvelle duchesse de Nemours) joue tous les après-dîners avec les compères [1]. »

Au nombre des veneurs illustres figure encore dignement le comte de Tende, gouverneur de la Provence, l'un des premiers fauconniers de son temps. Il tirait ses oiseaux tantôt de Grèce, tantôt de la Hollande, et n'avait pas moins de quarante chevaux dans ses écuries.

Mais tous les veneurs n'avaient pas, comme les Montmorency et les Guises, équipage de cerf, équipages de toiles et de sangliers ; ils n'en étaient pas moins affolés de la chasse. Gauchet, qui dans son poème nous décrit si bien les passe-temps de l'époque, a chiffré le train plus modeste d'un gentilhomme moins fortuné :

Qu'il ait pour son plaisir dix et huicts chiens courrans,
Un bon valet pour eux qui soit des mieux allans,
Qui bien sache emboucher une trompe esclatante,
Bon œil pour bien cognoistre et une voix plaisante ;
Aussi doit-il avoir l'autour et le lanier,
Six ou huit épagneux, et un bon fauconnier [2].

Quand venaient les jours de repos pour bêtes

1. Bibl. nat., fonds français, n° 3231, p. 19.
2. Gauchet, *le Plaisir des champs*, p. 91.

et gens, la volerie devenait la ressource des chasseurs.

Tout aussi bien que la chasse à courre, la chasse à l'oiseau avait ses partisans et ses fanatiques. Parmi ces derniers, Jean de Franchières, dans la préface de son *Traité de la Fauconnerie*, a donné, comme passe-temps, la préférence à la volerie. Au contraire, le poète Guillaume Crétin, faisant plaider le débat par deux nobles damoiselles, après force arguments échangés de part et d'autre, a conclu en faveur de la chasse à courre :

Disons qu'en chiens de bonne race, duictz
À courir cerfs, y a plus beaux desduictz
Qu'au vol d'oiseau ; ainsi l'avons jugé [1].

Les bons oiseaux se payaient fort cher : les rois, les grands seigneurs, s'en donnaient en présent. Louis XII écrivait à Ferdinand, roi d'Aragon, qui lui avait envoyé un faucon blanc : « Il m'a pleu tant par sa beauté et son étrangeté, et aussi parce qu'il me vient de vous [2]. » Henri II offrait des sacres à la reine de Hongrie ; le marquis Albert de Brandebourg, des faucons à Marie Tudor; Catherine de

1. Guillaume Crétin, *Débat entre deux dames sur le passe-temps des chiens et des oiseaux*, publié dans le *Cabinet de Vénerie* : Paris, librairie des Bibliophiles, 1882, in-16, p. 52 et 53.
2. British Museum.

Médicis, en échange de ceux qu'elle tenait du duc de Florence, lui envoyait des lévriers et des haquenées de Bretagne; le grand maître Jehan de La Valette réservait tous les oiseaux de l'île de Malte pour Charles IX; Diane de France, remerciant le connétable Damville d'un tiercelet de faucon qu'il lui avait envoyé : « Il est fort beau, disait-elle, un peu dégoûté, mais je crois que ce n'est que du rhume; nous en ferons quelque chose de bon. »

Certaines années les oiseaux étaient rares ou tardifs et souvent on en manquait. « Je n'ai point reçu de sacres de Monseigneur le grand maître (René de Savoie), écrivait Louis de Brézé à M. de La Rochepot, quelque promesse qu'il m'en eût faite ; il a dit à quelques-uns qu'il n'en avoit point assez, que le roy avoit pris dix sacres [1]. » En 1554, le connétable se vit obligé de répondre au duc de Nevers, qui lui demandait un gerfaut : « Je vous advise que je n'ai que deux tiercelets de gerfaut : l'un à qui j'ai fait montrer le milan, et un blanc à qui j'ai aussi fait montrer le héron. J'espère bientôt en avoir quelques autres, et vous en envoie un avec un gerfaut. » François de Montmorency, son fils aîné, fait prisonnier par les Espagnols à Thérouane, ne crut mieux se rappeler à son souvenir qu'en lui

1. Bibl. imp. de Vienne (Autriche).

envoyant un faucon qu'il avait vu prendre des fenêtres de sa prison.

Aussi, à qui mieux mieux, se disputait-on les oiseaux de certaines contrées : Claude de Lorraine, s'étant réclamé de M. de Montoison pour se faire garder tous ceux de la Grande-Chartreuse, en eut pour toute réponse : « M. de Saint-Vallier y a mis bon ordre. J'en recouvrerai d'autres que vous trouverez prêts à la prochaine saison [1]. »

La France passait, à bon droit, pour le pays où l'on dressait le mieux les oiseaux. Philippe II en tirait tous les siens. « Je suis après, écrivait le cardinal de Lorraine à l'évêque de Limoges, de regarder à satisfaire pour les oiseaux que Sa Majesté Catholique désire. Le mémoire que vous m'avez envoyé porte que c'est pour voler la corneille, et tous ceux que nous avons sont dressés pour le milan et le héron. Avant qu'ils fussent prêts, il courroit du temps. Pour ce, je vous prie de vous enquérir et sçavoir s'il les veut avoir promptement [2]. »

A chaque espèce de chasse était approprié un oiseau : avec le tiercelet, de préférence on prenait la perdrix ; avec le lanier, le canard ; les sacres et le gerfaut, habitués à voler ensemble, allaient cher-

1. Bibl. nat., fonds français, n° 20,549, p. 25.
2. L. Paris, *Négociations sous François II*, p. 335.

cher le milan et le héron au plus haut du ciel. Pour ce vol on se servait de lévriers dressés à cette chasse. Laissons parler le poète Jodelle :

Je diray qu'en ce vol il faut
Des levriers pour le heron prendre,
Et qu'à l'heure qu'il chet d'en haut,
Les oiseaux que l'on a pu rendre
Si sages crainte aucune n'ont
Des chiens, et ces chiens qui se dressent
Ainsi si bien jamais ne blessent
Ces oiseaux qui communs leur sont [1].

Mais avoir vol pour milan et vol pour le héron, c'était un luxe princier ou de grand seigneur. Tout ainsi que pour la chasse à courre, force était donc de se résigner à un train plus modeste, et, comme le disait d'Arcussia :

Nous n'allons pas si haut en pays de Provence,
Et c'est surtout aux rois d'en faire la despense;
Et nous faut contenter du bas voler des champs,
Car les vols si hautains sont reservez aux grandz [2].

Un autre poète du XVIe siècle, non moins oublié aujourd'hui, a donné ce conseil aux oiseleurs :

Oiseleur, mon ami, veux-tu estre riche homme
Je t'enseigne un moyen pour fuir la pauvreté;

---

1. Jodelle, *la Pléiade française* : Paris, Lemerre, 1870, t. II, p. 313.

2. D'Arcussia, *la Fauconnerie* : Rouen, 1693, in-4°. Voir, dans le *Cabinet de Vénerie*, la *Conférence des Fauconniers*, de d'Arcussia, et surtout la savante étude dont M. Er-

Laisse tous tes oiseaux voler en liberté,
Ne tends qu'à un oiseau, oiseau qu'amour on nomme[1].

Le poète s'est trompé : renoncer à la volerie, c'eût été se priver de tant d'occasions favorables, de tant de rencontres inespérées ! L'amour, ce rusé et subtil limier, n'était-il pas celui que le plus souvent l'on prenait pour compagnon de chasse ? Renoncer à la volerie, c'eût été faire perdre à la femme sa plus attrayante séduction. Ils étaient si seyants les costumes de chasse ; il était si plaisant de les voir ces amazones, comme les nonnes de l'abbaye de Thélème si bien décrites par Rabelais, « allant sur leurs haquenées et portant sur le poing mignonnement enganteléé ung espervier, ung lancret, ung esmerillon ! » Mais il y avait aussi des chasseresses qui tenaient tête aux plus hardis veneurs. Gardons-nous d'oublier cette intrépide Marie de Bourbon, qui écrivait le 7 février 1557 au connétable de Montmorency : « Il y a quelques jours que j'ai commencé à prendre mon plaisir à la chasse du loup avec des lévriers que M. de Bouhy m'a donnés et un prêté qu'on m'a dit vous appartenir ; je me suis enhardie à vous demander de me faire cet honneur que je le

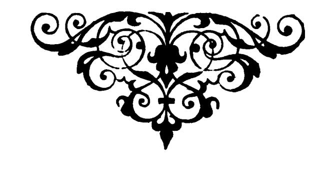
---

nest Jullien a fait précéder la réimpression de cet ouvrage : Paris, Librairie des Bibliophiles, 1884, in-16.

1. Passerat, éd. de H. Chevreul.

considère comme mien [1]. » Nommons encore Diane de France, la fille légitimée de Henri II, qui lui ressemblait tant de goûts et de visage, la compagne inséparable de Charles IX dans toutes ses chasses. « Je pense qu'il n'est pas possible, a dit d'elle Brantôme, que jamais dame ayt esté mieux à cheval qu'elle, ny de meilleure grâce [2]. »

1. Bibl. nat., fonds français, n° 10,239, p. 19.
2. Brantôme, édit. de L. Lalanne, t. VIII, p. 141.





II

FRANÇOIS Ier

Le père des veneurs, — du Fouilloux l'appelle ainsi, — c'est François Ier. Budé [1], auquel il avait commandé un traité de vénerie, a pu lui dire sans trop le flatter : « Sire, vous avez tellement dressé et poli l'exercice de la vénerie qu'elle est parvenue à sa perfection. »

C'est de Louis XII que François Ier avait reçu les premières leçons de chasse. « Le bon roi, raconte Fleuranges dans ses Mémoires, faisoit prendre des bêtes fauves dans les forêts voisines de Chinon, et les faisoit apporter dans le parc pour désennui à son jeune neveu [2]. »

Rien n'égalait l'intrépidité de François Ier comme chasseur. « Vous courez, Sire, lui reprochait Budé, par longs espaces, traversant forêts,

1. Budé, *Traité de vénerie* : Paris, Aubry, 1864, p. 9.
2. *Mémoires de Fleuranges*, édit. Michaud et Poujoulat, 1re série, t. V, p. 6.

taillis, précipices, et mettez seulement le bras devant les yeux pour vous garder des branches [1]. »

Ces courses à travers les bois n'étaient pas sans danger. « Mon fils, écrivait dans son *Journal* Louise de Savoie, qui estoit allé à la chasse à la Chapelle-Vendômoise, se frappa d'une branche d'arbre dans les yeux, dont je feus fort ennuyée [2]. » Un cerf l'enleva un jour de sa selle avec ses andouillers et le foula à terre [3].

Nous devons à un vieux chroniqueur, Nicolas Sala, le récit d'une des prouesses de François I[er] : Au temps des noces du duc de Lorraine et de Renée de Bourbon, il y eut à Amboise nombreuse compagnie. Pour récréer les dames, le roi envoya ses veneurs dans la forêt, et là, à force de cordes, ils prirent tout vivant un vert sanglier de quatre ans; puis, le faisant entrer dans un grand coffre fait de planches de chêne, ils le traînèrent dans la cour du château. — C'était un combat corps à corps que le roi entendait livrer à l'animal en présence de toute la cour. La reine et Louise de Savoie firent tant qu'elles l'en dissuadèrent. Alors le roi fit dresser des mannequins au milieu de la cour, désireux de voir comment la bête s'y prendrait

1. Budé, *Traité de vénerie.*

2. *Journal de Louise de Savoie*, édit. Michaud et Poujoulat, 1re série, t. V, p. 11.

3. Armand Baschet, *la Diplomatie vénitienne.*

pour les attaquer. Tout à l'entour on avait élevé des galeries; on y accédait par quatre escaliers; — l'entrée avait été barricadée avec des bahuts. Au signal donné, la trappe du coffre se soulève, et la vilaine bête en sort affolée. Le poil hérissé, faisant claquer ses défenses, elle se rue sur les mannequins, les fait pirouetter en l'air; puis, cherchant une issue, d'un violent effort elle renverse les bahuts, se fait passage et monte aux premières galeries. Grand effroi parmi les spectateurs et les spectatrices ! Sans se détourner, le sanglier va droit au roi. Cinq ou six de ses gentilshommes accourent, mais il les écarte, et, au moment où le sanglier se jette sur lui, de cette bonne épée qu'il tient au poing, il lui donne un coup de pointe en pleine poitrine. Transpercé, mortellement atteint, l'animal redescend en trébuchant et tombe raide mort au bas de l'escalier. « Vous ne sauriez croire, ajoute le chroniqueur, la joie que la reine et Madame eurent, quand elles virent le roy échappé de ce péril. Soyez sûres, Mesdames, que de toutes les contenances hardies que je vis oncques, ce fut celle du gentil roy François; et ce que je me dis, je le vis à l'œil[1]. »

François Ier avait pour compagnon habituel de

1. Nicole Sala, *Hardiesse des grands rois de France*, Bibl. nat., suppl. français, nº 194.

chasse Louis de Brézé, grand sénéchal de Normandie, fils de Jacques de Brézé, de son temps grand chasseur et l'heureux possesseur de Souillard, le chien légendaire dont il a rimé les prouesses [1].

Souillard avait été offert à Louis XI par un pauvre gentilhomme. Le sénéchal de Saintonge le lui ayant demandé pour la femme la plus sage de son royaume : « Nommez-la-moi, dit le roi. — C'est Madame Anne de Beaujeu, votre fille, répondit le sénéchal. — Vous voulez dire moins folle que les autres; de femme sage, il n'y en a en ce monde [2]. » Du sénéchal de Saintonge Souillard était venu à Jacques de Brézé, dont Louis, le fils aîné, le seul dont nous nous occupons, servit glorieusement sous quatre règnes. Mais l'homme de guerre est méconnu, ses services sont oubliés; ce qui lui vaut de rester dans la mémoire de tous, c'est d'avoir été le mari de Diane de Poitiers. Du reste on ne se souvient plus. Il avait cinquante-sept ans lorsqu'il l'épousa, aux

---

1. *Je suis Souillart le blanc et le beau chien courant,*
De mon temps le meilleur et le mieulx pourchassant;
Du bon chien Saint-Hubert, qui Souillart avoit nom,
Suis filz et heritier, qui eut si grand renom.

(Bron Jérôme Pichon, *le Livre de chasse du grand sénéchal de Normandie.*)

2. *Ibid.*

fêtes de Pâques de l'année 1516. Née avec le siècle, Diane n'avait que quinze ans; mais Brézé était riche et grand sénéchal de Normandie. Ce premier choix de la jeune fille explique sa vie; elle calculait déjà.

Brézé possédait les deux châteaux d'Anet près de Dreux et de Mauny près de Rouen. C'est à Anet qu'il résidait de préférence. « Je n'ai pas bougé d'ici, écrivait-il, au mois de janvier 1518, à son ami La Rochepot, et *d'avèc la dame de céans*. Le roi y vint, et je vous assure que nous fîmes grande chère, car il y avoit force damoiselles de toutes sortes de condition, et des belles. De là nous allâmes à Mauny, où nous prîmes un grand cerf, et de Mauny au Havre, où le roi vit sa grande nef[1]. Le lendemain, nous revînmes à la forêt de Brotonne, où nous prîmes un autre grand cerf, celui qui portoit la belle tête dont j'envoyois tous les ans la mue au roi. De là, nous revînmes à Rouen, où nous avons été quatre jours à faire la plus grande chère du monde et tous les jours festins et banquets aux dames. Le roi est allé tout droit à Saint-Germain, et moi, retrouver la *dame de céans*. Elle est à son neuvième mois, et elle vous

1. « Au dit an (1524), incontinent aprés Pasques, fut parfaicte la grande navire du roy en Normandie au port de Grace, prés Harfleur, et fut faicte flottante en l'eau en mars. » (L. Lalanne, *Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 49.)

dit que les premières nouvelles que vous recevrez, seront qu'elle sera de plus belle taille qu'elle n'est de cette heure [1]. »

C'est de ce premier séjour à Anet que date l'intimité de Diane et de François Ier. La grande sénéchale avait à peine dix-huit ans; le roi, vingt-trois.

Trois années plus tard, en 1521, François Ier rendit à Blois au grand sénéchal l'hospitalité qu'il en avait reçue à Anet. C'est durant ce séjour que Brézé fit au maréchal de Montmorency cette naïve confidence : « Le roi soupe souvent en petite compagnie chez madame l'amirale (l'amirale d'Annebaud) et à ma chambre, où il compte faire les beignets après dîner, et demain chez madame l'amirale [2]. » Faire des beignets, c'est de l'intimité qui se rapproche de bien près ! On se croirait en plein XVIIIe siècle.

Louis de Brézé, il est utile de le répéter, était fils de ce Jacques de Brézé dont le nom rappelle un des drames les plus tragiques du règne de Louis XI. Marié un peu de force à Charlotte de France, la fille naturelle de Charles VII et d'Agnès Sorel, il en avait eu six enfants; l'ayant surprise en flagrant délit d'adultère, il l'avait poignar-

1. Bibl. impér. de Vienne (Autriche).
2. *Ibid.*

dée, elle et son complice Louis de La Vergne. Condamné à mort, il n'avait obtenu sa grâce de Louis XI qu'en faisant l'abandon de tous ses biens. Plus tard, le roi le rendit à ses enfants. Louis de Brézé, l'aîné de sa maison, avait donc hérité de ce poignard, rougi par le sang de deux meurtres. L'amour de la chasse lui avait-il fait perdre toute clairvoyance, ou bien avait-il une confiance robuste et absolue en la fidélité de la grande sénéchale, en l'honneur de laquelle François Ier écrivit sur la marge d'un de ses portraits :

Belle à la voyr,
Oneste à la hanter [1].

Ou bien encore, Diane n'est-elle arrivée à sa honte dorée qu'après la mort de Brézé? Ce sont de ces questions qui, faute de preuves, ne peuvent guère se résoudre. De tous les contemporains, le Vénitien Contarini est le plus affirmatif. « Elle fut aimée, dit-il, du roi François Ier et d'autres encore, et puis elle vint aux mains du dauphin, depuis Henri II [2]. » Brantôme le dit également, et un autre contemporain, François Billon, en tire presque un éloge : « Un roi ne sçauroit être mieux adouci que

---

1. Rouard, *le Cabinet de M. de Boisy.*
2. *Relaz. degli ambasciat. Veneti, relaz. di Contarini,* série 1re, t. IV, p. 34.

par le doux et opportun moyen d'une sage princesse ou *autre dame de lui tant soit peu familière*, chose que, par plusieurs exemples de maintenant, se pourront facilement prouver en toute cour, et spécialement en celle de France, où la haute et très prudente duchesse de Valentinois a bien montré les preuves près de deux rois qui, de leur temps, ont en Europe si fort ému les lettres, les armes et l'empire, desquelz elle a eu tant d'heur et de faveur que non seulement elle a sauvé la vie à plusieurs par le moyen de sa grâce et de sa douceur, mais aussi à plusieurs a fait octroyer de grands biens [1]. »

Les relations si intimes établies entre Brézé et François Ier ne furent pas même interrompues par le procès de Saint-Vallier, le père de Diane, condamné à mort comme complice du connétable de Bourbon. « Si vous eussiez été ici, écrivait Brézé, de Blois, au maréchal Anne de Montmorency, vous m'auriez jusqu'au bout aidé de votre pouvoir. J'ai été forcé de parler moi-même, car je n'ai trouvé personne qui m'y ait aidé; mais j'ai si bonne confiance en la bonté de Sa Majesté que j'espère que tout ira bien [2]. » Mais nous croyons encore plus à l'intervention de Diane.

---

1. Billon, *le Fort inexpugnable de l'honneur féminin* : Paris, 1559, in-4°, p. 130.
2. Bibl. impér. de Vienne, *Lettre de Brézé*.

Au retour d'Espagne et de sa captivité, François Ier reprit, comme par le passé, le chemin d'Anet; il y était au mois de juin 1529, et en partant il laissa à Brézé dix-huit chiens qui, la veille, avaient pris leur premier cerf aux étangs du Préval [1]. Si puissant que fût l'empire de la nouvelle favorite, la duchesse d'Étampes, François Ier ne lui sacrifia jamais ses visites à Anet. Le 16 d'octobre 1529, Brézé écrivait à Montmorency : « Vous ne sçauriez croire le grand nombre de lièvres et de perdrix que j'ai trouvés dans mes garennes; je les garde pour quand le roi sera ici [2]. » Enfin, rapprochement étrange, c'est d'Anet que François Ier signa les articles du contrat de mariage de son fils le duc d'Orléans avec Catherine de Médicis.

Blois était le lieu le mieux approprié à la chasse. Au retour d'un voyage en France, le Vénitien Navagero décrit ainsi cette résidence royale : « On y admire deux jolis jardins, et, dans l'un d'eux, un labyrinthe. A l'entrée des jardins, on a placé deux cornes de cerf envoyées d'Allemagne au roi Louis XII. On les cite pour leur rareté. Près du château se trouve une grande forêt de plus de 11 lieues de longueur et de 4 de largeur. Les rois de France y ont fait construire plusieurs maisons

---

1. Bibl. impér. de Vienne, *Lettre de Brézé.*
2. *Ibid.*

de plaisance. Toutes les bêtes fauves y abondent. On parle d'une biche dont les cornes sont si admirables qu'il est défendu de la courir; on a pour elle tous les égards dus à une merveille [1]. » Navagero est un de ces voyageurs tout disposés à admirer; mais les ambassadeurs vénitiens, obligés à la résidence, se montrent plus sévères, et ils en avaient le droit. « Notre ambassade dura quarante-cinq mois, écrit Mariano Cavalli, et, pendant tout ce temps, jamais la cour ne s'arrêta quinze jours à la même place [2]. » Et il se plaint de la cherté des vivres, de la perte de ses chevaux, morts en suivant le roi. Tout en criant misère, il est loin d'exagérer. L'ambassadeur de Toscane, dans une lettre au duc de Florence, renouvelle les mêmes plaintes : « Cette cour n'est pas faite comme les autres; on ne pense ici qu'à la chasse, aux dames, aux festins et à changer de lieu. Lorsque la cour s'abat sur quelque contrée, elle y reste tant que durent les hérons, et ils durent peu [3]. » Brantôme ne parle pas autrement : « Le roi, ayant choisi une troupe qui s'appeloit la petite bande des femmes de sa cour, des plus belles, gentilles et plus de ses favorites, souvent se déroboit, s'en alloit en autres maisons courir le cerf et

---

1. Tommaseo, *les Ambassadeurs vénitiens*, t. Ier, p. 29.
2. *Id., ibid.*, p. 359.
3. Desjardins, *Négociations diplomatiques avec la Toscane*, t. III, p. 107.

y demeuroit quelquefois huit jours, quelquefois moins, suivant que l'humeur lui plaisoit [1]. »

Catherine de Médicis voyait avec peine toutes ces parties se faire sans elle. Isolée dans une cour livrée aux intrigues, mal vue du peuple qui lui reprochait tous les maux que les guerres d'Italie avaient causés à la France, restée stérile en dépit des remèdes de Fernel, et sous la menace d'une répudiation, elle avait compris bien vite, grâce au coup d'œil profond de la femme italienne, qu'il n'y avait qu'un homme à conquérir et sur lequel, en toute sécurité, elle pût s'appuyer. Cet homme, c'était François Ier. Il aimait les arts et les artistes. Elle fit venir pour lui, d'Italie, les plus beaux manuscrits. Pour lui complaire elle apprit le grec [2]. Le protecteur des arts ainsi gagné, il fallait se faire admettre dans la petite intimité du roi. Elle lui demanda de la mener toujours « quant et lui à la chasse et de lui faire cet honneur qu'elle ne bougeât jamais d'avec lui [3] ». François Ier le lui accorda de bon cœur.

A partir de ce jour, Catherine ne quitta plus le roi, et, à le suivre à la chasse, elle risqua plus d'une fois sa vie. « Laissez-moi vous raconter, écrivait

---

1. Brantôme, édit. de L. Lalanne, t. VII, p. 345.
2. *Négociations avec la Toscane,* t. III.
3. Brantôme, édit. de L. Lalanne, t. VII, p. 372.

Bernard de Médicis au duc de Florence, le terrible accident auquel madame la dauphine a eu le bonheur d'échapper. Elle étoit allée au rendez-vous de chasse; mais, l'écuyer de service ayant oublié d'attacher la gourmette de sa haquenée, au moment du laisser-courre, un cavalier passant près d'elle à toute vitesse, sa bête s'emporta et, ne pouvant être maîtrisée, vint donner de la tête contre le toit très bas d'une cabane de bûcheron, et d'une telle force que l'arçon de la selle se rompit. Très violemment atteinte au côté droit, la dauphine fut renversée et, au dire des nombreux témoins, courut le plus grand danger. Arrivé aussitôt, le roi la releva et la fit ramener. A présent, elle va bien [1]. »

Chaque fois qu'il partait pour la guerre, François Ier emportait quelques-uns de ses auteurs favoris, et du nombre les histoires de Justin et de Thucydide, les *Grandes Chroniques* de France, les *Contes* de Boccace; il y joignait quelques livres de chasse. A la déroute de Pavie, on prit sous sa tente un admirable manuscrit qui renfermait le livre de chasse composé, en 1381, par Gaston Phœbus, et les *Déduits de la chasse* par Gace de La Bigne. C'est le cas de dire avec le poète : « *Habent sua fata libelli* ». Ce rarissime manuscrit était

1. *Négociat. diplomat. avec la Toscane*, t. III, p. 140.

alors aux armes d'Aymard de Poytiers, sieur de Saint-Vallier; à la déroute de Pavie, pris par un soldat sous la tente du roi, il fut vendu à Bernard, évêque de Trente, qui en fit hommage à l'archiduc Ferdinand, le frère de Charles-Quint. Une défaite nous l'avait fait perdre, une victoire nous le rendit. Durant les guerres de Turenne dans les Pays-Bas, il vint en la possession du lieutenant général marquis de Vignaux. Ce dernier l'offrit à Louis XIV. Après l'avoir fait d'abord déposer à la Bibliothèque royale, où il fut catalogué sous le numéro 9097, le grand roi l'en fit retirer pour le donner au comte de Toulouse, son fils naturel, dont il avait fait son grand veneur. Relié d'une façon toute moderne aux armes des d'Orléans et portant au coin de sa garde la marque de la bibliothèque de Neuilly, ce manuscrit fut pris dans le pillage de ce château, en 1848, et rapporté à la Bibliothèque nationale. Étrange destinée, en effet, que celle de cette épave du champ de bataille de Pavie!

Marino Cavalli, qui vint en France en 1546, évalue les dépenses de chasse de François Ier à 150,000 écus par an[1]; « si vous voyez la cour de François Ier, ajoute-t-il, vous ne vous en étonneriez pas ». Ce chiffre n'a rien d'exagéré : l'équipage seul des toiles dont Jean d'Annebaud était le

1. Tommasseo, *les Ambassadeurs vénitiens*, t. Ier, p. 285.

capitaine, avec ses cinquante chiens, ses cinquante chariots pour mener les toiles en forêt et ses cinquante archers pour les dresser, coûtait à lui seul 18,000 livres [1].

Alexis Monteil, l'auteur de ce livre si curieux : *Les Français des divers États,* trop oublié aujourd'hui, a tracé un tableau du train de chasse de François Ier que nous reproduisons en entier, ne pouvant mieux dire : « Quels sont, ai-je demandé à l'huissier du cabinet, les bâtiments que nous voyons ? — Ce sont les écuries, le chenil, la fauconnerie, les héronnières. Ces bâtiments ne vous paraissent que grands; ils sont immenses, et cependant je ne puis comprendre comment ils suffisent à loger tant de chevaux, tant de piqueurs, tant de chiens qui, aux chasses du roi, couvrent la terre, tant de faucons qui remplissent le ciel. Quelquefois, le roi, outre ses cent pages, ses deux cents écuyers, piqueurs ou chevaucheurs, mène avec lui quatre ou cinq cents gentilshommes; quelquefois il est accompagné de la reine ou des reines, suivies de leurs nombreuses dames d'honneur et filles d'honneur. Alors tous les appartements d'en haut, toutes les salles d'en bas, tous les étages, tout le château, toute la cour, tout à cheval, tout en habits rouges, semble, au milieu de la campagne,

1. *Mémoires de Fleuranges.*

trotter, galoper à la suite du roi, aussi en habit rouge, courant le cerf et le sanglier [1]. »

Aux yeux de François Ier, la fauconnerie ne fut jamais qu'un passe-temps secondaire. « Je regarde, disait-il à Budé, par récréation seulement les oiseaux voler. » Ce qui ne l'empêchait pas d'acheter des oiseaux à des prix très élevés : en une seule fois il paya à un marchand grec 293 livres pour trois sacres et onze sacrets [2].

Mais la chasse à courre, avec ses dangers, ses fatigues, il l'aima jusqu'au dernier jour. A ceux qui le voulaient retenir, il disait « que, vieux et malade, il se feroit porter à la chasse, et que peut-être, mort, il voudroit y aller dans son cercueil [3] ». Lorsqu'il se sent pris du mal qui devait l'emporter, comme s'il voulait échapper à cette mort qui le suit à la piste, il va successivement à Saint-Germain, à la Muette, à Villepreux, à Dampierre; il revoit tous les lieux qu'il a aimés, toutes les forêts où se joua sa virile jeunesse; mais la mort le gagne de vitesse, et il tombe épuisé, à Rambouillet, pour ne plus se relever.

1. Alexis Monteil, *Histoire des Français des divers États*, t. VI, p. 245.

2. Archives nationales, *Cartons des rois de France*.

3. Armand Baschet, *la Diplomatie vénitienne*.





III

HENRI II

A L'EXEMPLE de François Ier, Louis de Brézé, de beaucoup son aîné, chassa jusqu'à la dernière heure de sa vie. « J'ay grande envie, écrivait-il, le 11 septembre 1530, au maréchal de Montmorency, d'être de retour et d'aller où est le roi et sa compagnie. Si tôt que je pourrai endurer d'aller à cheval, je m'en iray; mais je ne sçay sur quoy ce sera, car je n'ay de bête meilleure que la mûle que le roy m'a donnée; mais j'espère qu'il aura pitié de moy et qu'il me donnera quelque haquenée[1]. »

L'année suivante, Louis de Brézé mourait à Anet. Diane de Poitiers, comme pour éterniser ses regrets, éleva à sa mémoire ce splendide mausolée, d'albâtre et de marbre noir rehaussé d'or, qui est l'une des merveilles de la cathédrale de Rouen. A la gauche du monument, elle plaça sa propre statue dans un des panneaux, et elle fit gra-

1. Bibl. impér. de Vienne, *Lettre de Louis de Brézé.*

ver en lettres d'or les quatre vers latins dont voici la traduction :

« O Louis de Brézé, Diane, désolée de ta mort, t'a fait bâtir ce sépulcre; elle te fut inséparable et fidèle dans le lit conjugal; elle te le sera de même dans le tombeau [1]. »

Vouée au noir et au blanc, ces deux couleurs qui n'ont jamais de date, Diane, du haut de cette citadelle de vertu imprenable où elle s'était retranchée, pouvait voir venir et attendre.

L'ambassadeur vénitien Contarini peint ainsi Henri II : « De complexion très robuste, il est très adonné aux exercices du corps; chaque jour, après son dîner, il joue jusqu'au soir à la paume, au ballon et tire de l'arc; il se complaît à la chasse de tous les animaux et de préférence à celle du cerf; il y va deux fois par semaine, et, six ou sept heures durant, il suit la bête à travers les bois au risque de sa vie [2]. » « Il est tout muscles », ajoute le Vénitien Dandolo.

Catherine de Médicis, frêle, délicate, et qui ne deviendra une vraie femme que plus tard, n'avait rien alors qui pût retenir longtemps Henri II, « de nature, suivant Tavannes, plus corporelle que

---

1. Deville, *Tombeaux de la cathédrale de Rouen.*

2. Alberi, *les Relations des ambassadeurs vénitiens*, 1re série, vol. IV, p. 60.



spirituelle ». Diane était dans l'épanouissement complet de ses formes splendides. C'était l'heure où Marot lui disait dans ses *Étrennes* aux dames de la cour :

Que voulez-vous, Diane bonne,
Que vous donne ?
Vous n'eustes, comme j'entens,
Jamais tant d'heur au printemps
Qu'en automne[1].

Maîtresse de sa volonté et de ses sens, Diane comprit bien vite qu'il y avait là une place à prendre et que Catherine n'était ni d'âge ni de force à défendre. Elle n'eut pas grand'peine à attirer les regards encore timides de l'adolescent ébloui et fasciné. François Ier avait vu avec un extrême déplaisir la naissante passion de son fils pour la veuve du grand sénéchal : « Je n'ai pas craint, au temps passé, rappellera plus tard Henri II à Diane, de perdre les bonnes grâces de mon père pour rester auprès de vous. Je n'ai connu qu'un Dieu et qu'une amie. » L'empire absolu que Diane avait pris sur le dauphin fut la dernière préoccupation de François Ier. « Mon fils, lui dit-il à son lit de mort, ne vous soumettez pas à la volonté d'autres,

1. Marot, *Étrennes aux dames*, édit. Jannet, t. II, p. 203.

comme je me suis soumis à celle d'une autre. » Allusion pénible à la duchesse d'Étampes, mais inutile remontrance! « Le galant parti », le règne de Diane commence. Jupiter entra chez Danaé sous la forme d'une pluie d'or; on ne dit pas qu'il y revint. Pour Diane, la pluie d'or dura tout un règne. Tout est bon à prendre, les présents des bonnes villes lors des entrées royales, la confiscation des biens des protestants, et jusqu'à l'argent des juifs; puis, vient le don de Chenonceaux et de riches seigneuries près de Montpellier [1]. Tous ces lingots d'or, toutes ces dépouilles, vous les retrouverez à Anet, métamorphosés en rinceaux de pierre, en arabesques, en fresques, en statues, en peintures. La dépense d'Anet en 1557 s'éleva à la somme de 16,278 livres tournois.

« Tout ce que j'ai fait à Anet, écrivait Philibert Delorme, où il y a tant de belles choses, ç'a été par le commandement du feu roi, qui étoit plus curieux de sçavoir ce qu'on y faisoit que de sa maison, et se courrouçoit à moy quand je n'y allois pas assez souvent. Pourquoy tout ce que j'ai fait là, c'estoit pour le roy. »

Le lieu s'y prêtait si bien : des collines gracieusement inclinées pour abriter, pour masquer la retraite que la magicienne a choisie; des eaux

---

1. *Archives de Montpellier.*

vives et jaillissantes, l'ombre, la fraîcheur, tout ce qui endort les sens. Au milieu de ces nymphes, de ces déités qui se jouent dans des bassins de marbre blanc, la vraie divinité du lieu, la Diane de Jean Goujon. Qu'elle est belle ainsi, nue et à demi couchée! Sa main retient et caresse le grand cerf au bois superbe, alangui à son côté; ses lèvres effleurent presque celles du noble animal, son souffle se confond avec le sien. Quelle morbidesse, quelle suavité dans cette pose! A voir le sein à demi formé, on dirait une jeune fille; mais le corps, aux contours pleins et robustes, est bien celui d'une femme dans toute sa maturité. Le vrai caractère de la beauté de Diane de Poitiers, c'était la force, et non la délicatesse. Tout en divinisant la maîtresse du roi, le grand artiste s'en est souvenu.

Une fois que Henri II aura franchi le seuil du paradis d'Anet (le poète du Bellay l'appelle ainsi), il y reviendra toujours; ce sera de l'infatuation. Trois mois à peine se sont écoulés depuis la mort de son père, et déjà il donne à Anet un combat sur l'eau. Chaque année il y revient. C'est d'Anet qu'il part pour faire son entrée à Rouen. Au retour, il s'y arrête. Le 27 juillet, Catherine de Médicis accouche d'un fils; trois jours après, il la quitte pour rejoindre l'enchanteresse : c'est à Anet qu'il reçoit l'ambassadeur anglais, sir William Pickering. Diane voulut elle-

même lui montrer les magnificences de sa royale demeure. Pickering en repartit émerveillé. En 1555, Henri II y revient deux fois; toute sa vie est enfermée là. « Je suis bien aise, écrivait Diane au connétable de Montmorency, de ce que me mandez que le roy s'est bien contenté du passe-temps que je lui ay donné icy. Vous m'escripvez que *vous l'avez trouvé engraissé*, je pense qu'il ne maigrira pas entre vos mains. Si je sçavois quelque chose de nouveau, je vous en parlerois, mais je ne vous *sçaurois parler que de mes maçons*, et j'espère que, quand vous viendrez icy, vous y trouverez quelque chose de nouveau [1]. »

Ne se fiant plus uniquement à ses charmes, Diane, pour retenir et ramener le veneur passionné, avait fait d'Anet un véritable rendez-vous de chasse : en face du château, une vaste galerie avec des chenils pour les chiens, des volières pour les faucons, des cages pour les léopards dressés « à courir le lièvre ». A l'entrée, le bas-relief de cerfs et de sangliers dessiné à Fontainebleau par Cellini. L'horloge rappelle une scène de chasse : un cerf de bronze, pressé par les chiens, d'un bout de son pied, en s'enfuyant, fait sonner l'heure, et, comme si ce n'était pas assez de tant de séductions pour faire oublier les heures à son royal

1. Guiffrey, *Lettres de Diane de Poitiers*.

amant, elle avait réuni à Anet une rarissime collection de livres de chasse. Plusieurs sont aujourd'hui à la Bibliothèque nationale. Le plus remarquable de tous, c'est la *Chasse* d'Oppien, texte grec, copié en entier par Ange Vergèce, célèbre helléniste du temps. Diane l'a fait couvrir d'une de ces reliures à mosaïque dont les compartiments habilement combinés se croisent et s'entre-croisent avec une grâce infinie. Grolier d'abord, puis Catherine, en avaient emprunté le type à l'Italie. Sur le plat du livre Diane a placé avec une sorte d'orgueil les trois fleurs de lis d'or, accompagnées sur les côtés de H couronnés et de ses initiales entrelacées avec celles de Henri II. Sur le revers du livre, dans un médaillon ovale, elle s'est fait représenter sous les traits de la Diane de la Fable. Vêtue d'une simple tunique grecque, assez courte pour laisser apercevoir le cothurne, les bras nus, le carquois sur l'épaule, les cheveux du blond le plus tendre massés sur la tête et surmontés du croissant, elle tient en main un beau lévrier blanc au collier d'or et suit du regard un cerf qui fuit dans le lointain; c'est une heureuse réduction des portraits du Primatice.

Brantôme nous dit bien que, pour maintenir sa persistante beauté, Diane, « dont l'hiver valoit mieux que le printemps, l'été et l'automne des autres », montait chaque matin à cheval et faisait

habituellement usage de l'eau glacée; mais nous ne la voyons jamais suivre Henri II dans ces chasses au cerf qu'elle arrangeait pour lui. A ces rudes fatigues elle eût risqué de laisser sa beauté, et l'on dirait que c'est à elle que s'adressent ces vers de Maurice Sève, seigneur de Fléchères, le poète lyonnais qui rima toutes les devises faites à sa louange, lorsqu'elle entra à Lyon, en 1548, avec Henri II :

Delie aux champs, troussée et accoutrée
Comme un veneur, s'en alloit esbattant.
Sur le chemin d'Amour fut rencontrée,
Qui partout va jeunes amans guettant,
Et luy a dit, près d'elle voletant :
« Comment vas-tu sans armes à la chasse ?
— N'ay-je mes yeux, dit-elle, dont je chasse
Et par lesquels j'ay maint gibbier surpris [1] ? »

Laissons de côté l'amoureux et revenons au veneur. Henri II se montra non moins jaloux de ses chasses et de son gibier que Louis XI dont l'évêque Claude de Seissel disait : « Il est plus facile d'avoir sa grâce pour avoir tué un homme que pour avoir tué un cerf. » La première année de son avènement, Henri II rendit donc une ordonnance bien sévère sur la police de la chasse. Une amende de 25 livres était appliquée à tous

1. Maurice Sève, *Delie, objet de plus haute vertu.* Lyon, Scheuring, 1852, p. 51.

ceux qui, sans qualité, chasseraient à la grosse bête. Faute de payement, le délinquant était fouetté jusqu'à effusion du sang; la récidive était punie du bannissement; la rupture du ban, de la mort. Le 15 janvier 1550, reprenant une première ordonnance faite en 1538 par François Ier contre les rôtisseurs, pâtissiers, revendeurs, il leur interdit de nouveau de vendre en leurs boutiques lièvres, perdrix et hérons. Les considérants de cette ordonnance méritent d'être reproduits : « Voulant obvier à la dépense superflue provenant de la vente du gibier et du dommage qui vient du délaissement que fait le menu peuple de vaquer à ses ouvrages, arts et autres exercices, pour s'appliquer à la chasse, d'où souvent provient, la nuit, meurtre et vol, ordonnons que lesdits rôtisseurs, pâtissiers et revendeurs ne pourront vendre perdrix, perdreaux, hérons, lièvres et levreaux, sinon en plein marché et au plus haut prix que 12 deniers chaque perdrix, lièvre et héron ; six deniers, perdreau, levreau et héronneau, sous peine de 10 livres d'amende pour chacune des pièces de gibier vendues en contravention. » Ladite amende devait revenir aux villes et aux villages où le délit avait été commis, et pour les villages en déduction de la taille.

Henri II mit sa vénerie sur un grand pied : les équipages de cerfs, sous les ordres du grand veneur,

comptaient quarante-sept gentilshommes et aides de vénerie, quatre valets de meute et quatre valets de limiers. Il avait deux bandes de chiens, « celle des chiens gris venue des rois ses prédécesseurs [1] », et celle des chiens blancs qu'il avoit « mise au monde », dit Brantôme, « plus roides que les gris, mais non si assurez ni de si bonne créance [2]. Tantôt il chassoit avec les gris, tantôt avec les blancs; quelquefois il les mettoit ensemble [3]. »

Dans une lettre du 23 juin 1550, voici ce que Marconnay, capitaine des chasses, disait à M. de Guise : « Le roi m'a commandé ce soir de l'aller attendre à Chantilly, et fera samedy son assemblée à la grange du bois, où j'espère que vous serez. Il vouloit hier, entre quatre et cinq heures, laisser courre ses chiens gris, ce que j'empêchay, et vous prometz qu'il a les plus beaux que je vis oncques du poil; il les a encore en meilleure estime. Ce jourd'hui il a délibéré laisser courre ses

1. De Noirmont, *Hist. de la chasse*, t. Ier, p. 166.

2. Voici, d'après Salnove, leur origine : « Le roy saint Louis étant allé à la conqueste de la Terre Sainte, à la veille de sa liberté, averti qu'il y avoit une race de chiens courans en Tartarie, à poil gris et excellens pour chasser et forcer le lièvre, y envoya gens du mestier qui lui en amenèrent une meute entière. Leur race s'est maintenue jusqu'au trépas du dernier comte de Soissons, le père du dernier, mort, car, pour nos rois, ils n'ont de ce poil que pour chasser au lièvre. » (Salnove, *la Vénerie royale*, Paris, 1645, p. 23.)

3. Brantôme, édit. de L. Lalanne, t. III, p. 275.

gris et blancs en la forêt d'Ermenonville comme avez faict à Saint-Germain. »

Henri II avait, en outre, une bande de petits chiens nommés les *régents*. C'est sans doute en parlant de ces derniers qu'il écrivait à M. d'Humières : « J'ai vu avec grand aise que mon fils avoit eu plaisir de la chasse de mes petits chiens[1]. »

Qu'était donc devenue cette race de beaux chiens noirs que François de Bourdeille avait offerts à Henri VIII, que Brantôme retrouva en Angleterre? La reine Élisabeth s'en glorifiait et les estimait les plus beaux de son équipage[2].

Henri II ne s'en servit jamais; il se tint toujours aux chiens gris et aux blancs, dont si grande était la réputation que le légat Caraffa, venu en mission en France, ne voulut repartir qu'après avoir assisté à une chasse qui fut donnée en son honneur dans la forêt de Chantilly[3].

---

1. Bibl. nat., ancien fonds franç., n° 8659, t. IV, p. 632.
2. Brantôme avait d'abord pensé que son père avait tiré les siens de cette race; mais le lieutenant de La Tour-Blanche, auquel il en parla et qui avait alors quatre-vingts ans, lui dit : « C'est tout le contraire; c'est monsieur votre père qui y envoya cette race, puisqu'elle dure encore. » (Brantôme, édit. de L. Lalanne, t. X, p. 55.)
3. *Papiers d'État du cardinal de Granvelle.*

IV

LES CHEVAUX ET L'ÉQUITATION

AU XVIe SIÈCLE

VERS le milieu du XVIe siècle, les chevaux étaient devenus en France d'une extrême rareté. Le connétable de Montmorency écrivait à M. d'Humières : « J'ai parlé au roi Henri II de vous donner un cheval ; il m'a dit qu'il vous donneroit bien un poulain, mais de cheval fait il n'en a pas ; mesme des turcs que lui a amenés dernièrement Moranges, il ne s'en est pas trouvé un seul de service. » M. de Soudis faisait la même requête au duc de Guise. « Vous me dites, écrivait-il le 19 août 1551, que me donneriez de quoy faire la guerre aux perdreaux. Je vous envoie ce porteur pour vous supplier d'avoir pitié de moy : car je n'ay nulle occasion, sans votre aide, de monter à cheval et de faire maigrir mes épagneuls qui commencent à sentir la saison propre pour eux. »

Plus on avance dans le siècle, plus cette pénurie de chevaux se fait sentir : l'évêque de Dax revenant, à la fin d'avril 1564, d'une mission en Italie et se plaignant au cardinal de Châtillon que durant son absence « ses parens s'étoient aidés de ses chevaux, qu'il en étoit complètement dépourvu et dans l'impossibilité de se remonter », le cardinal lui répondit le 11 mai suivant : « Je voudrois pouvoir vous secourir; mais, pour toutes bêtes d'amble, je n'en ay que deux sur quoy je puisse monter, se trouvant celle que j'acheptay cent écus à Caen si peu sûre que je ne la voudrois bailler, sinon à un homme de qui je voudrois me défaire et pour l'avoir vue tomber beaucoup de fois et bien lourdement. Je vous en puis assurer autant pour la part de M. l'amiral de Coligny mon frere, estant la haquenée sur laquelle vous l'avez vu aller boiteuse, et une autre qu'il achepta depuis en si pauvre estat qu'elle ne vaut guere mieux, et il ne vous faut pas faire grand fondement sur ce que vous pouvez en espérer de la cour, ung chascun estant fort mal monté, et, pour ce, vous ne pourriez mieux faire que de vous en fournir à Lyon[1]. »

Rendons néanmoins toute justice à Henri II.

1. Archives du Ministère des affaires étrangères, *papiers des Noailles*, t. XXVII, p. 519.

Aucun des rois ses prédécesseurs n'avait fait autant que lui pour l'élevage du cheval et l'amélioration de la race. « Excellent cavalier, il avoit toujours, dit Brantôme, une grande quantité de chevaux, soit aux Tournelles, sa principale écurie, soit à Oyron [1], chez le grand écuyer de Boisy; et la plupart et quasi les meilleurs étoient de ses haras de Meung-sur-Loire et de Saint-Léger près Beauvais [2]. »

M. de Carnavalet et M. de Cipierre en avaient la charge. L'empereur Charles-Quint ayant envoyé en France son principal écuyer, Henri II tint à lui montrer lui-même ses écuries. Il en fut émerveillé et avoua très sincèrement que le roi son maître n'en avait pas qui pût les égaler. « Ce n'est pas tout, lui dit Henri II, je vais vous montrer de plus beaux chevaux », et il lui présenta ses cent vingt pages. » Tous les ans, j'en fais sortir une cinquantaine, ajouta-t-il, je les envoie à la guerre ou dans les garnisons, ils s'y façonnent et font de bons soldats [3]. »

Henri II était admirablement secondé par M. de Carnavalet, « le plus savant, le mieux ad-

---

1. Oyron, dans les Deux-Sèvres, où se fabriquaient ces faïences si rares, si recherchées aujourd'hui, dites de Henri II.

2. Brantôme, édit. de Lalanne, t. III, p. 275.

3. *Ibid.*

venant à mener un cheval à raison que j'aye cogneu », a dit Montaigne.

Prenant exemple sur le roi son maître, François de Guise élevait en grand à ses haras d'Éclaron, de Saint-Léger et de Joinville. En une seule fois nous le voyons tirer de Naples trente-sept juments et sept chevaux. Cette remonte ne lui suffisant pas, il demande à l'évêque de Limoges, notre ambassadeur à Madrid, de lui expédier encore vingt autres chevaux [1].

Le 6 mai 1550, Mullot, l'un de ses écuyers, lui écrivait : « Vous me mandez que je baille à Romassin deux des coursiers de feu votre père ; je ne puis le faire, parce que j'en ay faict chastrer un vendredy dernier ; mais en son lieu je lui bailleray le Fauveau que vous a donné le bailly de Caux, qui est beau et pourra faire quelque bon fruit en tant qu'on lui baille des juments de même. Je ne feray faute de mener le petit Fauveau à Saint-Germain et de le présenter au sieur Louis de Gonzague, ainsi qu'il vous a plu me le mander. M. de Hangest m'a dit que vous lui aviez donné charge de me dire d'aller au plus tôt à Dourdan à votre grande écurie [2]. »

A Joinville, le train du duc n'était pas moindre:

1. Louis Pâris, *Négociations sous François II*.
2. Bibl. nationale, fonds français, n° 20,543, p. 126.

« Quant à vos courtauts que vous m'avez laissés, lui écrivait M. de Biencour, le 27 janvier 1551, je vous assure que des huit vous en aurez quatre qui seront bons. Les autres, le grand moreau et un grand gris, pourront servir pour quelque autre métier. Il y en a un noir qui avoit mal à l'œil; s'il ne perd pas la vue, ce sera un bon courtaut. Celuy sur quoy j'étois monté, vous étant au jardin, pourra servir pour courir dans les forêts, car il ne sera pas fort avantageux; c'est un roan qui fait le rétif. Je voudrois, Monseigneur, que vous vissiez votre haquenée; de crainte qu'elle ne se gaste au séjour, il faudroit de deux jours l'un la mener à l'esbat. Si vous les voyiez tous vos courtauts gris, le grand moreau et le grand gris ayant les crins et les oreilles coupés et les museaux fendus, vous les trouveriez beaux. » L'écuyer italien auquel il avait confié la surveillance de ses grands chevaux lui écrivait le 15 juillet 1551 : « Le coursier boyard du royaume de Naples n'est pas du tout si grand que le grison, mais il est plus fort et sera bien gentil coursier pour la guerre. Le grison belle-face, qui est de votre race, sera meilleur que beau. Les deux jeunes chevaux que le sieur Ville vous a donnés seront deux gentils chevaux; mais il faut plus de temps, car ils sont plus jeunes[1]. »

---

1. Bibl. nationale, fonds français, n° 20,550, p. 141.

Le duc de Guise eut un émule digne de lui dans Henri de Montmorency-Damville, le fils du grand connétable. Salomon de La Broue, un des meilleurs élèves de l'école d'équitation dirigée à Naples par l'illustre Pignatelle, lui a dédié son second livre des *Préceptes de la cavalerie* et lui adresse ce bel éloge : « Étant page, je commençay à voir que tous les princes et généralement toute la plus brave et curieuse noblesse de la cour tâchoient de se façonner à *la Damville,* recherchant l'exemple de vos gestes, jusqu'à la moindre propreté qu'on voyoit en vos habits ; mais je peux dire avec quelque vérité n'avoir vu en ma vie chevalier qui vous ayt pu bien imiter [1]. » Brantôme n'est pas moins élogieux : « Bon et adroit, homme de cheval, M. de Damville avoit grande quantité de bons, beaux et grans chevaux qui sçavoient aller de tous airs et lui qui les y sçavoit aussi mener très bien. Il n'étoit possible de voir un homme mieux à cheval que luy [2]. » « Il tenoit un teston sur l'étrier, sous son pied, nous dit Tallemant des Réaux, et travailloit un cheval, tant il étoit ferme d'assiette, sans que le teston tombât, et, en ce temps-là, le dessous de l'étrier n'étoit

---

1. Salomon de La Broue, *la Cavalerie françoise,* Paris, 1628.
2. Brantôme, édit. de L. Lalanne, t. III, p. 276.

qu'une petite barre large d'un travers de doigt[1]. » Ajoutons qu'on lui doit un modèle d'éperons et les branches de la bride dites *à la connétable*.

En dépit des efforts de nos rois et de quelques grands seigneurs, la pénurie des chevaux rendait la France largement tributaire de l'étranger. Le 21 septembre 1559, Catherine de Médicis écrivait de Reims à M. de Noailles, ambassadeur en Angleterre : « J'envoie le sieur de Vaulx, l'un des écuyers de mes écuries, en Angleterre », pour recouvrer les guilledins[2] des meilleurs qui se pourront trouver, et, pour ce qu'il sçait de quelle taille et qualité je les veux, je vous prieray de vous y employer, et regarder si l'on pourroit en recouvrer d'Irlande[3]. »

Dans son long voyage à travers la France, en 1564 et 1565, dont le but avoué était l'entrevue de Bayonne, Catherine perdit une partie de ses chevaux. Force était d'aller au plus pressé ; elle sollicita du duc de Franqueville l'autorisation de faire sortir des chevaux d'Espagne[4]. Elle pria également du Ferrier, notre ambassadeur à Venise, de lui acheter un couple de bons chevaux de pas :

1. Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. Ier, p. 97.
2. Cheval hongre.
3. Archives du Ministère des affaires étrangères, *papiers des Noailles*, t. IV, p. 276.
4. Archives nat., collect. Simancas, k, 1503, n° 30.

« Il faut, dit-elle, qu'ils soient trappes et fortz [1]. » C'est à grand'peine qu'elle en obtint quelques-uns, et à de très gros prix. A la fin du siècle, les chevaux deviennent encore plus rares et plus chers. Le 6 septembre 1600, Henri IV écrivait à sa fiancée, Marie de Médicis : « Je vous rends mille grâces pour le cheval dont vous m'avez fait présent ; en un temps plus à propos ne l'eussiez pu faire, car ni pour or, ni pour argent, on ne peut pas en trouver à la cour [2]. » Que l'on ne s'étonne donc pas d'entendre Sully avouer qu'il a payé 1,600 écus un beau cheval d'Espagne ; mais il n'était pas pour rien homme de finances, il se rattrapa bien vite en revendant pour le même prix au vidame de Chartres un roussin qu'il n'avait acheté que 50 écus au marché aux chevaux, et 1,200 écus au duc de Nemours une jument nommée *la Garnache*. Faute d'argent, le duc lui donna une belle tapisserie représentant les travaux d'Hercule, qui alla tout aussitôt décorer une des salles du château de Sully.

Si l'on veut avoir des idées précises et justes sur les diverses races de chevaux au XVI[e] siècle, c'est encore à Salomon de La Broue qu'il faut avoir recours. Pluvinel, La Guérinière, le duc de New-

1. Bibl. nationale, fonds français, n° 10,935, p. 38.
2. Henri IV, *Lettres missives*, t. VI, p. 308.

castle, le reconnaissent tous pour leur maître. Son autorité est incontestable, et il n'y a rien de trop flatteur dans ces vers placés par son éditeur en tête de la première édition de *la Cavalerie françoise.*

La force dit : « J'ay faict ce parfait escuyer,
Le rendant roide et fort. — C'est moi, dit la souplesse,
Qui le faics manier. — Non, reprit la vitesse,
C'est moy, car je le rends prompt, agile et léger. »

Nous ne pouvons donc choisir un meilleur guide que La Broue : il met au premier rang le cheval d'Espagne, « le plus beau, le plus noble, le plus gracieux, le plus brave, enfin le plus digne d'un roi et parant mieux sur les hanches » ; mais, comme revers de médaille, « colère, appréhensif et délicat ». Avec peu de nourriture, selon lui, le barbe était un coureur de longue haleine, « mais la tête mal assurée, sans mémoire, colère, mélancolique et peu assuré [1] ».

Le duc de Newcastle était partisan et grand admirateur du barbe; à l'appui, il raconte qu'un vieux seigneur contemporain de Henri IV lui avait affirmé avoir vu un jour de bataille des barbes « renverser de grands chevaux des Flandres [2] ».

1. La Broue, *La Cavalerie.*
2. Newcastle, *Méthode de dresser les chevaux*, Anvers, 1658, p. 16.

Revenons à La Broue; il faisoit grand cas du cheval allemand pour la guerre, « bon à la main, vigoureux, grand mangeur et travailleur, mais, par contre, malicieux, inquiet et vindicatif ». Il place presque sur le même rang que le cheval d'Espagne le cheval italien, « nerveux, obéissant au châtiment, bon à la main, allègre, sautant bien haies et fossés, mais timide à la guerre et vicieux à l'écurie ».

En Espagne, on citait le genest de Cordoue; en Italie, les chevaux de la Pouille[1] et de la Calabre, les trotteurs de Padoue, mais par-dessus tout les chevaux de Mantoue. La France et l'Angleterre s'en disputaient les produits. A l'entrevue du camp du Drap-d'Or, François Ier montait un cheval de cette race. Dans la notice qu'Armand Baschet a consacrée à Rubens diplomate, nous voyons que le grand peintre, en quittant Mantoue, en ramena en Espagne un bon nombre. Leur dépense durant la longue route fut fastueuse. On ne leur ménagea ni les bains de vin ni autres soins non moins coûteux[2].

---

1. La princesse de Melphe, venant faire à Naples la révérence à Charles VIII, était montée sur un beau coursier de la Pouille (Brantôme), *édit. de Lalanne,* t. VIII, p. 141. Dans le *Vergier d'honneur,* il est dit que la princesse fit virer son coursier, saulter aussi hault et mieux qu'eut sceu faire le meilleur chevaucheur du monde. (Cimber et Danjou), *Archives curieuses,* t. Ier, p. 342.

2. Armand Baschet, *Gazette des Beaux-Arts*, t. XXII, 1567.

Au XVIe siècle, comme de nos jours, les chevaux de race, de père et mère connus, atteignaient des prix fabuleux. Parmi les plus célèbres, nous citerons le *Quadragant,* qui, à vingt-deux ans, paradait encore; *Gonzague,* du nom du duc de Mantoue qui l'avait envoyé au roi; le *Compère,* donné à Henri II par le connétable de Montmorency; le *Moreau,* dressé par M. de Carnavalet, dont le duc de Longueville avait offert 3,000 livres et que lui acheta Charles IX; *Samson,* que le duc de Guise voulut monter à la bataille de Dreux. Diane de France passait pour une des plus hardies écuyères de son temps. Son cheval préféré avait été nommé à bon droit le *Doctor,* « allant en avant à courbettes, si justement et si sagement qu'un docteur n'eût sceu être plus sage [1] ».

Nommons encore le *Réal* sur lequel le duc de Nemours descendait si hardiment les degrés de la Sainte-Chapelle; le *Grey,* le meilleur et le plus brave courtaut de son temps, que Henri II donna au comte de La Rochefoucauld quand il revint de sa prison; enfin le *Bai de la Paix,* que Henri II emmena au camp d'Amiens. Le *Turc,* que lui avait offert le duc de Savoie, s'appelait d'abord le *Malheureux.* Ce nom semblant de mauvais présage, on lui donna celui de *Turc;* mais le premier nom aurait dû lui

1. Brantôme, édit. L. Lalanne, t. VIII, p. 142.

rester. Henri II le montait lorsqu'il fut mortellement blessé par Montgommery, au tournoi donné dans la cour du palais des Tournelles.

A la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe siècle, la France commença à prendre le premier rang en Europe pour l'élevage et surtout pour le dressage des chevaux. Envoyé, en 1603, en ambassade à Londres, Sully présenta au roi Jacques six beaux chevaux parfaitement dressés et richement caparaçonnés; il y joignit un présent estimé par le roi plus haut encore, lui laissant, pour diriger ses écuries, Marc-Antoine, le meilleur homme de cheval que l'on connût alors[1].

Le luxe des chevaux est inséparable de celui des litières et des coches. Lorsque la duchesse de Guise, devenue duchesse de Nemours, maria sa fille au fils du duc de Montpensier, le cardinal de Lorraine, tout prince de l'Église qu'il était, ne dédaigna pas de tracer de sa propre main à la duchesse sa belle-sœur le programme des exigences de l'époque : « Il faut d'abord, écrit-il, rafraîchir la litière, la couvrir de velours, la doubler de satin cramoisi et les harnois des mulets, et il lui faut un troisième mulet, plus quatre haquenées, savoir pour deux demoiselles, une femme de chambre et la femme de la Vallère, et par ce moyen pour ceste

1. *Ambassades* de La Boderie.

heure ne faudra pas de chariot; puis il faut habiller deux pages et deux laquais. Le tout reviendra à quatorze livres. »

Dans la vie mondaine, toutes les élégances se tiennent et se touchent; ce ne sera pas trop nous écarter de notre sujet que d'énumérer les richesses de ce trousseau princier. Notre tâche est toute faite, le cardinal de Lorraine s'est chargé de la besogne. « Quant à son équipage, écrit-il, madame de Guise (la douairière) dit qu'elle fournit tout le linge et le manteau de nuit tel qu'on lui voudra choisir, fourré de loups cerviers, pour ce que c'est l'hiver, et le fera conduire jusques à Paris.

« Quant aux robes, le roi donne l'acoustrement à la royale et une robe et cotte.

« La reine une robe et des cottes à son choix.

« Madame de Nemours une robe.

« Louis de Guise une robe et cotte au choix.

« Nous sommes d'avis, outre ce, de six robes de drap de soie et passementeries et cottes de drap de soie, et il en pourra avoir trois cramoisies, et trois noires communes; celles-là, messieurs ses frères les payeront.

« Quant aux bagues, elle en a déjà très bonne quantité, et, s'il plaît à madame sa mère lui en donner quelque acoustrement, on se remet à elle. Nous nous assurons bien qu'elle ne lui donnera

rien du beau acoustrement de diamans et perles, ni des esmeraudes et rubis, ni de celui qui vient de madame de Guise, et de ce qui reste, s'il lui plaist lui en donner un acoustrement, ce ne sera que chose fort honorable et à propos. Quant à des bagues d'or, elle en sera très bien pour deux mille francs, et quant à la vaisselle, outre ce qu'elle a, il en faudra pour douze cents francs. Je ne pense pas que les présens se puissent faire à moins de six mille francs, nous nous en rapportons à madame votre sœur ; mettez hardiment pour infinies choses dont on ne s'avise point mille francs [1]. »

---

1. Bibl. nat., fonds français, nº 3232, p. 115.





V

FRANÇOIS II

ET MARIE STUART

Tous les ambassadeurs étrangers s'accordent à le dire, François II ne fut pas moins porté à la chasse que Henri II, son père, et que François Ier. Tout enfant on l'y avait habitué, et il y prenait plaisir. M. d'Urfé, son gouverneur, mandait d'Amboise, le 16 décembre 1552, à M. du Bouchage : « M. le dauphin vous écrit le plaisir que vous lui avez fait de lui avoir prêté vos toiles, et a reçu grand passe-temps à la prise qu'il a fait de bêtes de compagnie [1]. »

En revenant de se faire sacrer à Reims, le jeune roi s'écarta de la route ordinaire et s'arrêta pour chasser dans toutes les maisons de plaisance des Guises et de Montmorency. C'est à ces perpétuels

1. Bibl. nat., fonds français, n° 3145, p. 10.

déplacements que faisait allusion l'ambassadeur florentin Tornabuoni : « Au milieu des plus graves préoccupations, la chasse n'est jamais laissée de côté. Nous ne savons ni où on va, ni ce qu'on fait ; mais la chasse au cerf est la grande occupation de la cour. C'est la vraie manière de préparer la trame des affaires [1]. » Chantonnay, l'ambassadeur d'Espagne, tenait le même langage : « Il semble que les Guises mettent ce pauvre prince à ces plaisirs pour l'y accoutumer et pour se retenir plus longtemps la maniance des affaires : car, si le roi s'accoutume à s'en décharger, il est à penser que difficilement il y pourra rentrer [2]. » La chasse devint donc, entre les mains des Guises, le moyen de retenir toute autorité; grâce à leur ambition, la vénerie entra dans la politique.

Dans les premiers jours de mars 1560, la cour était à Blois : des bruits vagues d'une conspiration près d'éclater commençaient à courir ; effrayés, les Guises emmenèrent précipitamment le jeune roi à Amboise. Prévenus par des avis venus de divers côtés, ils s'attendaient le 6 mars à une attaque. Aucune troupe armée n'ayant été signalée, la confiance leur revint. L'ambassadeur Chantonnay

1. Desjardins, *Négociations avec la Toscane*, t. III, p. 421.

2. Bibl. impériale de Vienne, *Lettres de Chantonnay à la duchesse de Parme.*

peint bien cet effarement : « Le roi est allé à Chénonceaux avec toute la cour; en trois jours, ils ont perdu toutes leurs craintes, après avoir fait de grandes démonstrations de garder le château sans en bouger. Maintenant le roi va à la chasse tous les jours. Ceux de la cour y vont sur de grands chevaux, ceux qui en ont, et les pages sur des chevaux d'Espagne [1]. »

Le 13 mars la situation change brusquement; les événements se précipitent : le baron de Castelnau est fait prisonnier par le duc de Nemours, et dans la journée du 17, une foule de malheureux, « comme s'ils avoient perdu l'esprit, viennent tomber dans le filet ». La mort de La Renaudie, leur chef, achève de rendre toute confiance à la cour, et, tandis qu'à Paris on fait des processions générales pour remercier le Ciel d'avoir échappé à un si grand danger, François II se remet à chasser et passe chaque jour devant les créneaux de ce château d'Amboise, où pendent encore les cadavres de ces pauvres égarés. Garcilaso de la Vega, l'ambassadeur d'Espagne, venu pour le complimenter, ne put le voir de quelques jours; il était parti en déplacement de chasse. A l'exemple de François Ier, il couchait là où il se trouvait, et souvent dans les plus pauvres

1. Bibl. imp. de Vienne, *Lettres de Chantonnay à la duchesse de Parme.*

villages. Jusqu'à la fin de sa vie si courte, il en sera de même. Dans la première quinzaine de novembre, pris à Orléans du mal dont il devait mourir, il garde la chambre quelques jours; mais, dès qu'il se sent mieux, il va à la chasse. Ce fut sa dernière sortie. A partir du 20 novembre, le mal s'aggrava, et, dès les premiers jours, Chantonnay en désespérait. « On a abrégé ses jours, écrivait-il à la duchesse de Parme, par les exercices auxquels on a soumis ce corps si frêle. On l'a accoutumé à être journellement à cheval ou à la vénerie, ou après le lièvre, ou au jeu de paume, ou aux grandes chasses qui se font deux fois par semaine. Tout cela lui a brûlé le sang. Le duc d'Albe, lorsqu'il vint en France, fit des remontrances à MM. de Guise et à la reine mère, et leur recommanda d'y avoir égard. Je suis ébahi que le jeune roi ait tant tardé à s'en ressentir [1]. »

Au moment où François II se mourait arriva une lettre de Philippe II, lui demandant des faucons. Le lendemain du décès de son fils, Catherine, avec ce calme égoïste, ce sang-froid glacial, qui ne l'abandonneront jamais, écrivait à l'évêque de Limoges, ambassadeur de France en Espagne : « Le feu roi mon fils, dont Dieu ait l'âme, avoit fait provision de faucons pour envoyer au roi son

1. Bibl. imp. de Vienne, *Lettre à la duchesse de Parme.*

beau-frère, et pour ce que sa mort intervenue lui a empêché d'exécuter comme il désiroit, je ne veux pour cela làisser de luy satisfaire, et je vous prie de luy présenter, de ma part, ces faucons; assurez-le qu'ils sont les meilleurs que j'aye pu trouver [1]. »

Notre dernier mot est dit sur François II; mais pouvons-nous laisser de côté Marie Stuart? Pouvons-nous passer à Charles IX sans rien dire de l'adorable créature qui a inspiré à Ronsard ces vers charmants :

Comme un beau pré despouillé de ses fleurs,
Comme un tableau privé de ses couleurs,
Comme le ciel s'il perdoit les estoiles,
La mer ses eaux, la navire ses voiles.
. . . .
Ainsi perdra la France soucieuse
Ses ornemens, perdant la royauté,
Qui fut sa fleur, sa couleur, sa clarté [2].

Cette beauté, Ronsard nous l'a dépeinte telle qu'il l'a vue de ses yeux d'amoureux et de poète [3]: « cheveux d'or annelés et tressés; belle, longue et

---

1. Bibl. nat., fonds français, n° 15,874, p. 16.
2. Ronsard, *édition de* 1623, t. II, p. 1178.
3. *Quand votre front d'albâtre, et l'or de vos cheveux*
Annelez et tressez.
RONSARD, édit. 1623, p. 1172.

délicate main [1]; ivoire qui s'enfle dans un beau corsage [2]; yeux doux et un peu brunets; voix sympathique et émouvante, belle taille; corps si blanc qu'il semble né au printemps et au milieu des lys [3]. »

Au souvenir de cette gracieuse image, le pòète, pris d'enthousiasme, a mis dans la bouche de Charles IX ces quatre vers qui en disent plus que tous les éloges :

Ha ! frere mien, tu ne dois faire plainte
De quoy ta vie en sa fleur est esteinte.
Avoir jouy d'une telle beauté,
Sein contre sein, valloit ta royauté [4].

Marie Stuart annonçait enfant ce qu'elle serait plus tard. Antoinette de Bourbon, sa grand'mère, qui la vit la première à son arrivée en France, écrivait au cardinal de Lorraine : « Je vous assure, mon fils, que c'est la plus jolie et meilleure que vous vîtes oncques de son âge. » « Cette petite

---

1. *Et vostre main des plus belles la belle,*
Et vos longs doigts, cinq rameaux inégaux.
RONSARD, édit. de 1623, p. 1174.

2. *Quand cet yvoire blanc qui enfle votre sein.*
Ibid., p. 1172.

3. *Au milieu du printemps entre les lys naquit*
Son corps, qui de blancheur les lys mesmes vainquit.
Ibid., p. 1177.

4. *Ibid.*, p. 1175.

reinette écossoise n'a qu'à se montrer, disait Catherine de Médicis, pour tourner toutes les têtes. »

Déjà câline et caressante, Marie Stuart écrivait à Henri II : « Mon petit papa, envoyez-moi mes étrennes et dites à mon mary que je me recommande à sa bonne grâce et qu'il m'envoie quelque chose de beau, et aussy des petites popines et des petits hommes et des petites femmes [1]. » Et au dauphin, son jeune fiancé : « Si vous aviez une petite haquenée dont il vous plût de me faire présent, elle me serviroit à m'apprendre à suivre la reine, et je m'en tiendrois fort tenue à vous. »

L'intrépide amazone, dont le nom reparaît si souvent dans les ballades de la vieille Écosse, devait suivre François II dans les grandes chasses au cerf que blâmait tant Chantonnay; mais le seul qui nous ait parlé d'elle, c'est un ennemi, Throckmorton, l'ambassadeur d'Angleterre [2]. « La reine de France, écrivait-il de Blois à sa maîtresse la reine Elisabeth, 17 décembre 1559, a échappé à un grand danger. En suivant la chasse au cerf, elle a été jetée bas de sa monture par une branche d'arbre. Cette chute a été si prompte qu'elle n'a pu appeler à son secours; elle était pourtant accompagnée par les gentilshommes et les dames de sa

1. Bibl. nat., ancien fonds français, n° 8622, p. 5.
2. Forbes, *State papers*, vol. Ier, p. 290.

chambre; mais ils ont passé à côté d'elle sans la voir, et si près que leurs chevaux l'ont effleurée, et foulé sa toque tombée à terre. Dès que la reine fut relevée, elle a dit qu'elle ne s'était fait aucun mal; d'elle-même elle remit sa toque, arrangea sa toilette et s'en retourna au palais. Elle ne se sentira pas de cette chute; mais elle est bien déterminée à renoncer à la chasse à courre. »

Des trois filles de Catherine, Élisabeth de Valois, la reine d'Espagne, morte à la fleur de l'âge, fut la seule qui prit à sa mère son goût pour la chasse. Ainsi que Catherine, elle tirait des daims à l'arbalète [1], et montait sur sa haquenée à la française, mode qui, en Espagne, parut bien étrange, les grandes dames n'allant que sur des mules. Une des Françaises qui l'avaient suivie en Espagne a tenu pour Catherine un journal de sa vie privée ; voici ce qu'elle nous dit de ses chasses : « Nous trouvâmes le roy aux toiles, au milieu desquelles y avoit une feuillée, où la reine, le prince don Carlos et la princesse, la sœur du roy, furent menez; toutes deux furent à cheval à la françoyse. Le roy y vint bientôt après qui se mit à les entretenir

1. « Catherine, nous dit Brantôme, aymoit fort à tirer de l'harbaleste à jalet, et en tiroit fort bien; et toujours, quand elle s'alloit pourmener, faisoit porter son harbaleste ; et quand elle voyoit quelque beau coup, elle tiroit. » (Brantôme, édit. de L. Lalanne, t. VII, p. 346.)

pendant que la chasse se dressoit. Il fit passer plusieurs fois devant elles et joignant la feuillée plus de cent daims. La princesse [1] en tua un d'un coup d'arbalète. Je vous assure que c'estoit pour ce pays un fort beau passe-temps, qui dura environ trois heures; un autre jour la reine et la princesse furent dans le bois avec le roy à courir les daims; puis ils firent abattre les toiles et lâcher les lévriers après les daims et en fut pris quatre [2].

1. Dona Juana, veuve du roi de Portugal.

2. Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg. Voy. notre livre, *Deux Années de mission en Russie*, p. 234.





VI

CHARLES IX

Au lendemain de la mort de François II, le Trésor était vide et la France si épuisée qu'il fallait bien réduire certaines dépenses vraiment exagérées. Chantonnay, l'ambassadeur d'Espagne, évaluait à 100,000 écus le service de la vénerie et de la fauconnerie[1]. Pour se ménager les états généraux réunis à Orléans, et surtout le clergé dont elle attendait un large subside, Catherine de Médicis supprima une partie de la vénerie et de la fauconnerie. La grande écurie fut réduite à quarante grands chevaux; la petite, à vingt-cinq; le nombre des pages, à quarante. Cette extrême pénurie d'argent rendait bien difficile à l'étranger le rôle de nos ambassadeurs. Pétrémol, notre envoyé à Constantinople, écrivait à Catherine : « Le Grand Seigneur se plaint de n'avoir pas reçu un seul présent

1. Bibl. imp. de Vienne (Autriche), *Lettre à la duchesse de Parme.*

depuis l'avènement de Charles IX à la couronne. » Et il priait la reine de faire choix d'un nouvel ambassadeur (il n'était que simple résident), et d'envoyer au sultan par son successeur quelque buffet d'argenterie, et surtout quelques-uns de ces bons chiens dont on avait tant à la cour [1].

Mais ces idées d'économie, commandées par les circonstances, furent bientôt laissées de côté, et l'on revint à l'ancien train de chasse. Catherine la première en donna l'exemple : tantôt elle envoie des hérons à son château de Vic, en Auvergne (ils avaient coûté le prix excessif de 385 livres) [2], tantôt elle achète des levrauts pour repeupler les garennes de Monceaux [3]. Elle avait la coûteuse manie des jardins et des embellissements; en une seule fois elle achète à Tours pour Monceaux deux mille pieds d'arbres fruitiers à 4 sols pièce et trois cents lauriers à 18 sols [4]. A Yerres, elle fait bâtir une grande villa, y joint un parc planté d'orangers [5]. De Padoue elle fait venir un jardinier pour Fontainebleau, dont le seul voyage coûte 65 livres [6], justifiant ainsi le reproche que lui adresse l'ambas-

1. Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg.
2. Bibl. nat., fonds français, n° 10,991.
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*
5. Bibl. du Louvre, brûlée en 1851, collection Bourdin.
6. Bibl. nat., fonds français, n° 10,991.

sadeur d'Espagne « de compromettre sa santé à trop manger de fruits [1] ».

« Dans sa jeunesse, elle avoit été très hardie à cheval et s'y tenoit de fort bonne grâce, ayant été la première, dit Brantôme, à mettre la jambe sur l'arçon, d'autant que la grâce y estoit plus belle et apparoissante que sur la planchette [2]. » Le désir de la montrer devait y être pour quelque chose : « Elle l'avoit très belle, et la grève très belle; elle prenoit grand plaisir à la bien chausser et à en voir la chausse bien tirée et tendue [3]. » Marguerite de Parme, la régente des Pays-Bas, ayant invité à une chasse notre ambassadeur Ferey de Durescu, lui demanda si c'était vrai que Catherine de Médicis allât à cheval, « la jambe par-dessus l'arçon ». « Je ne l'ai jamais vue, Madame, aller autrement, répondit-il, depuis son arrivée en France; c'est d'elle que l'ont appris toutes les dames de la cour [4]. »

« Lorsque Catherine alloit au rendez-vous de chasse, vous eussiez veu, ajoute Brantôme, quarante ou cinquante dames la suivre, montées sur de belles haquenées, tant bien harnachées; leurs chapeaux

1. Bibl. imp. de Vienne (Autriche).
2. Brantôme, édit. de L. Lalanne, t. VIJ, p. 345.
3. *Ibid.*, p. 342.
4. Bibl. du Louvre, collection Bourdin, vol. XIX, p. 34.

tant bien garnis de plumes, si que ces plumes voletantes en l'air représentoient à demander amour ou guerre.

« Virgile, qui s'est voulu mêler d'escrire le haut appareil de la reyne Didon, quand elle alloit à la chasse, n'a rien approché au prix de celuy de nostre reyne, avec ses dames, et ne luy en déplaise [1]. »

Avec l'âge, Catherine était devenue pesante, ce qui ne l'empêchait pas de suivre Charles IX à toutes ses chasses. Au retour du siège du Havre, elle tomba si rudement de sa haquenée qu'on craignit un instant pour sa vie. Elle prit, du reste, gaiement son accident. « Ma chute, écrivait-elle au connétable, a été grande; mais, Dieu merci, je ne suis que marquée sur le nez, comme les moutons du Berry; l'on m'a fait saigner et prendre des pilules, si bien que cela m'a servi à guérir mes gales [2]. »

Dès sa plus tendre jeunesse, Charles IX avait été soumis à un régime rude et pénible. « Le roy ne peut être mieux, écrivait à Catherine le prince de La Roche-sur-Yon, son gouverneur, continuant ses études et exercices de la paume en temps sec et beau, de danser et jouer aux armes en temps humide et pluvieux, ainsi qu'il vous a pleu les lui ordonner [3]. »

---

1. Brantôme, édit. de L. Lalanne, t. VII, p. 399.
2. Bibl. nat., fonds français, nº 3292, fº 54.
3. *Ibid.*, nº 6606, fº 40.

« Le jeune roi est d'un tempérament chaud, dit le Vénitien Barbaro, qui le vit à l'âge de quatorze ans; son corps est bien proportionné, quoique un peu maigre; il aime à faire des armes, à chasser, et se complaît aux plus violens exercices [1]. » Brantôme complète ce portrait : « Il étoit si adonné à courir après le cerf qu'il en perdoit le dormir, étant à cheval avant jour; il se peinoit fort à appeler les chiens, fût de sa voix, fût de sa trompe [2]. » Ambroise Paré, le grand chirurgien, affirme également qu'il est mort pour avoir trop sonné de la trompe à la poursuite du cerf. « Je ne puis plus vous dire à point nommé nos retours, écrivait Catherine au connétable, le 10 octobre 1566, car, selon que les cerfs voudront, nous ferons, à ce que je vois [3]. » Sous le coup récent de la mort de François II, elle hasardait bien quelquefois des représentations. « Il me vient en mémoire, rapporte Sorbin, auquel nous devons une *Vie de Charles IX*[4], qu'un certain jour à Châteaubriant, en Bretagne, je fus commandé par la reine de remontrer au roi les inconvéniens

1. Tommaseo, *les Ambassadeurs vénitiens*, t. II, p. 41.
2. Brantôme, édit. L. Lalanne, t. V, p. 276.
3. Bibl. nat., fonds français, nº 3292, fº 19.
4. Sorbin, *Abrégé de la vie de Charles IX*. Paris, Guillaume Chaudière, 1574, in-4º.

qui lui pouvoient venir pour s'adonner par trop à tel exercice; ce que je fis très volontiers en son cabinet, M. le comte de Retz, actuellement maréchal de France, seul témoin de mes remontrances; mais je n'entendis jamais homme mieux discourir de la distribution et déportement de ses actions, pour me persuader et faire croire que le plaisir qu'il prenoit à la chasse ne portoit aucun préjudice en façon du monde ni à la santé de son corps ni au devoir de sa charge; et il me fit paroître combien il étoit éloquent et comme de vrai il étoit. »

La vie de Charles IX était si entièrement et uniquement absorbée par la chasse que parfois les dames de la cour lui en faisaient de tendres et provocants reproches. « Vous faites plus de cas, disaient-elles, de vos chiens que de nous. » Mais il vint une heure où ses yeux s'arrêtèrent sur Marie Touchet, et, la timidité glaçant sans doute sa verve, il eut recours à Desportes pour rimer son premier billet doux. Le mignard poète eut l'heureuse idée de faire parler le veneur :

J'ay mille jours entiers, au chaud, à la gelée,
Erré, la trompe au col, par monts et par vallée,
Ardent, impatient, crié, couru, brossé;
Mais en courant le cerf, emplumé de vitesse,
Tandis moy, pauvre serf d'une belle maistresse,
J'estoy d'amour cruel plus rudement chassé.

La royauté me nuit et me rend miserable.
Jamais à la grandeur Amour n'est favorable[1].

Après sept longues années de négociations, Catherine finit enfin par obtenir pour le roi son fils la main d'Élisabeth d'Autriche, la fille cadette de l'empereur Maximilien. Philippe II s'était réservé l'aînée. Au mois de décembre 1570, au retour de Mézières, en pleine lune de miel, Charles IX s'arrêta à Villers-Cotterets pour y chasser. Le temps était affreux, l'hiver très rude.

« Je vous assure, écrivait M. de Nançay à sa sœur, madame la Vidame, que les dames ont bien maudit le retour des noces, car il n'y en a pas une qui ait couché dans son lit depuis Mézières jusqu'à Villers-Cotterets; elles ont couché dans les boues et dans leurs chariots. Je pense qu'il y en a encore des brisées et du bagage. L'on dit que l'entrée du roi se fera vers Caresme prenant, mais ce n'est encore chose assurée. Qui a de bons courtauts, ils sont de saison, car le roi n'a autre chose en tête que la chasse. Il s'en acquitte bien. Vous ne vistes, il y a longtemps, la cour si grosse qu'elle est de princes, mais peu de noblesse[2]. » Le duc de Bouillon en parle dans ses *Mémoires* : « Je vis le roi prendre deux cerfs dans la neige, sans chiens,

1. Desportes, édit. d'Alfred Michiels, Paris, 1858, p. 405.
2. Bibl. nat., fonds français, n° 3316.

ayant mis des relais de veneurs et de chevaux pour lui et pour nous qui courions après lui; en deux jours nous prîmes deux cerfs [1]. »

C'est à Charles IX que nous devons la généalogie de ces fameux chiens dits greffiers, sortis d'un chien blanc de la race de Saint-Hubert et d'une braque venue d'Italie, qui appartenait à l'un des secrétaires d'État qu'on appelait alors des greffiers; le nom du maître est resté à la race. « Haultz sur jambes, couleur de poil de lièvre, ces chiens, dit le jeune roi, sont enragés; il faut se rompre le col et les jambes à les tenir. Si un cerf dresse, ils le prendront, et viste; s'il ruse, on les peult coupler et les ramener au chenil. Vrais chiens de roi, ajoute-t-il, grands comme lévriers, la tête aussi belle que les braques. La maison et le parc des Loges, près le château de Saint-Germain, n'ont été faits que pour élever et nourrir ces chiens greffiers [2]. »

Henri II (nous l'avons vu précédemment) avait à Anet des léopards pour chasser le lièvre. Notre consul à Alexandrie, Christophe Vinta, ne crut pouvoir mieux faire sa cour à Charles IX qu'en lui envoyant trois léopardeaux [3]. « Deux d'entre eux,

---

1. Mémoires de Bouillon.
2. Henri Chevreul, *le Livre du roi Charles IX*.
3. Bibl. de l'Institut, fonds Godefroy, t. CCLVI, p. 95.

disait-il dans sa lettre, sont apprivoisez comme chiens et peuvent même servir pour la chasse du cerf, mais qu'ilz y soient dressez : car ay au vray entendu que le Grand Seigneur en use fort à ladite chasse. »

En pleine guerre civile, Charles IX envoya six beaux chiens à Mme de Sipierre, femme de son premier gouverneur, alors retirée en province. Le jeune roi avait dû lui conter fleurette, car sa réponse laisse entrevoir des regrets, s'il ne fait pas allusion à un souvenir [1].

« Sire, j'ai été trois jours sans en dormir, car je n'ai plaisir en ce désert où je suis, sinon penser à vous, me promenant toute seule dans les allées de mon jardin, où je vis à part moi, me ressouvenant de vos joyeux propos. Quelquefois je pleure aussi, craignant que le misérable temps où nous sommes ne vous fasse changer d'humeur et que vous ne deveniez mélancolique : car je trouve, Sire, que c'est vice, et fais ce que je puis pour m'en défendre. Combien qu'il se présente assez d'occasions tous les jours pour le devenir, parce que les reîtres m'ont brûlé tout le village de Sipierre. J'ai reçu la lettre qu'il a plu à Votre Majesté de m'écrire avec les six petits chiens qui ont été les très bien venus et m'ont fait oublier toute ma perte, car je n'ai rien

1. De Ruble, *François de Montmorency*.

de beau que cela, et surtout Lionnette, qui me gouverne. Je n'ose aller vous baiser les mains, ni me mettre en campagne, craignant d'être volée et violée par les chemins. La peur que j'ai que cette prose vous soit aussi ennuyeuse que les rimes qu'Amadis vous lisoit le soir en Avignon me fera finir ce grand discours. »

Dans les dernières années de sa vie, l'idée vint à Charles IX d'écrire un livre sur la chasse au cerf. L'ambassadeur vénitien Cavalli en parle dans sa relation; mais, comme il ne se piquait pas de se connaître en vénerie, il s'est contenté de dire que ce traité passait de son temps pour le plus parfait en la matière. Il est dédié à Mesnil, simple lieutenant de la vénerie, et dans des termes d'une modestie et d'une simplicité vraiment touchantes[1] : « Mesnil, je me sentirois trop ingrat et penserois estre reprins d'oultrecuidance, sy en ce petit traité que je veulx faire de la chasse du cerf, devant que personne commence à lire, je n'advouois et confessois que j'ay appris de vous ce peu que j'en sçay. Je vous prie aussy, Mesnil, vouloir corriger et limer ce qui sera de mal dans ce mien traité, lequel si d'aventure est si accomply qu'il n'y ayt que redire et changer, la gloire en sera première-

---

1. *Ambassadeurs vénitiens.*

ment à vous de m'avoir si bien instruict, et puis à moi d'avoir si bien retenu. »

Si séduisant que fût le métier d'auteur, Charles IX ne cessait de se livrer avec plus de fougue que jamais à l'exercice de la chasse. Déjà il était atteint du mal qui devait l'emporter et ses forces diminuaient à vue d'œil, mais son activité fiévreuse semblait y suppléer. Avec une sorte de rage, il s'attaquait aux sangliers de la forêt de Fontainebleau, seul, à pied et l'épieu à la main. Une fois entre autres, il faillit être victime de son imprudent courage; un moment même on crut qu'il avait été mortellement blessé, et le bruit en arriva jusqu'à l'armée, qui assiégeait La Rochelle. Pour dissiper ces craintes, Catherine écrivit de sa main au duc d'Anjou [1] : « J'ay esté d'advis de vous envoyer ce courrier pour autant que l'on fera croyre que le roi votre frère seroit fort blessé; mais, Dieu mercy, ce n'est pas guères. Il est vray qu'il a échappé un grand coup, car il s'est mis d'opinion à tuer le sanglier à pied à coups d'épieu; ils n'y étoient pas beaucoup, et étant Brion, Fontaine et lui à pied, voulant enferrer le sanglier, il a retourné son même épieu sur le pied et luy a coupé auprès du gros orteil; mais il n'y touche point au

1. Bibl. de Saint-Pétersbourg.

nerf, mais seulement quelques tendons, et, afin que l'on ne vous fasse le mal plus grand, je vous en ay voulu advertir incontinent. »

Pour complaire au goût de Charles IX, une foule de livres sur la chasse virent le jour de son vivant : Jacques du Fouilloux lui dédie la première édition de sa *Vénerie*[1]; Clamorgan lui fait hommage de son *Traité de la chasse au loup*, et rappelle dans sa préface un entretien qu'il eut avec lui : « Il pleut à Vostre Majesté me faire cest honneur de me parler par plusieurs fois tant en vostre chambre qu'ailleurs de la manière que je tenois à courir les loups, et un jour me fistes la demande quel ordre je donnois quand le loup estoit pris des lévriers, vous plaignant que l'un de vos bons lévriers en avoit esté blessé, qui m'a donné à cognoistre, Sire, le désir qu'avez d'entendre la chasse au loup, qui est certainement la plus belle chasse de toutes[2]. »

Parmi les poètes qui ont célébré les hauts faits du veneur, citons Baïf, citons Ronsard, son maî-

---

1. *La Vénerie* de Jacques du Fouilloux, escuyer, seigneur dudit lieu, pays de Gastine en Poitou, dédiée au roy très chrestien Charles neufviesme de ce nom. A Poitiers, par les de Marnef et Bouchetz frères.

2. Jean de Clamorgan, *la Chasse du loup*, Paris, Jouaust, Librairie des bibliophiles, 1881.

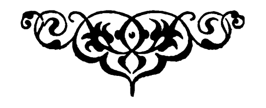


tre en poésie, qui a rimé l'épitaphe de Courte [1], la chienne favorite du roi, et fait l'éloge de ce traité de la chasse que la mort ne permit pas à son royal auteur d'achever. Après avoir perdu son protecteur, le grand poète ne voulut plus terminer la *Franciade*, commencée sous son patronage; il emmena les chiens et les faucons qu'il tenait de lui, et, quittant la lyre pour la trompe, il alla s'enfermer pour toujours dans la forêt de Gastine.

---

1. Courte *les perdrix éventoit,*
Courte *les connins tourmentoit,*
Courte *trouvoit le liévre au giste,*
Courte *jappoit,* COURTE *alloit viste.*

Ronsard, édit. de Blanchemain, t. VII, p. 250.





VII

HENRI III

DEVONS-NOUS classer parmi les veneurs l'efféminé Henri III, qui écrivait à Villeroy : « Ce matin, bien suis-je au lit, non malade, mais pour poltronner un peu et me retrouver frais comme la rose [1]. » Et dans une autre lettre au même : « Je suis au lit de lasseté de venir de jouer à la paume [2]. » Et encore à M. de Saint-Priest : « N'oubliez pas les confitures et un apothicaire pour en faire d'autres [2]. » Aussi le Vénitien Giovanni Michel, cet observateur si fidèle, disait-il de lui : « Il est loin d'avoir cette vivacité naturelle aux jeunes gens, et surtout aux Français de son âge ; il n'aime ni la chasse, ni les armes, ni aucun exercice pénible [3]. »

C'est dans ses lettres intimes à Villeroy, empor-

1. Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg.
2. *Ibid.*
3. Tommaseo, *les Ambassadeurs vénitiens*, t. II, p. 237.

tées en Russie en 1789, et jusqu'ici inédites, que Henri III s'est peint lui-même. C'est dans ces lettres qu'il faut étudier cette nature étrange et insaisissable; en les citant, nous ne nous éloignons pas de notre sujet. Nous cherchons le veneur, il faut bien dire pourquoi il l'était si peu. Laissons-lui donc encore la parole : « Ma présence est requise à Paris, écrivait-il à Villeroy, en 1583, aussi bien y serai-je samedi. J'ai pris cette fois congé des plaisirs près Paris pour faire voile vers Lyon. J'y veux aller, tant pour obéir à maman que pour avoir envie de voir mes provinces, mais je n'y peux être sans argent. On ne vit pas avec des prunes, car loin de Paris il n'y a point de salut, c'est-à-dire de deniers. Maintenant je vais jouer à la paume, à quoy je suis aussi âpre que possible. Adieu, la raquette à la main [1]. »

Il y a du Louis XV dans Henri III : même esprit d'observation sagace et pénétrante, annulé par la même incurable indolence. Politique clairvoyant, il flaire le danger, il a l'instinct de la défense; mais, incapable de prendre une décision, à moins d'être poussé à bout, il ne cherche que les moyens d'échapper à une difficulté, à l'ennui d'une affaire sérieuse. M. de Biron insistant pour avoir une entrevue avec lui : « Je n'ai que faire, répondit-il

1. Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg.

à Villeroy, de ce qu'il veut me communiquer, car je prends un clystère et irai plutôt coucher dehors; je veux être hors de cette importunité [1]. »

Personne pourtant n'a mieux apprécié ni mieux connu que lui les hommes de son époque. « Je sais bien que de temps immémorial, disait-il à Villeroy, on répète que tous les François veulent être employés ou qu'ils s'emploient eux-mêmes; mais, si cela est bon à dire, ce n'est pas aisé à faire. Dieu aura pitié de ce royaume, nous sommes trop girouettes pour nous conserver. Je crois qu'en ce temps on veut se faire acheter, aussi chacun use de ruses dans cette misérable condition de maintenant [2]. »

Henri III n'a rien de son père Henri II, rien de ses deux frères; s'il a pris à sa mère sa duplicité, sa souplesse, il n'a ni l'activité de Catherine ni son énergie. Jusqu'à la fin de sa vie il restera ainsi.

Buzanval disait de lui à lord Burghley : « C'est grande simplicité d'attendre de ce prince plus de vigueur en la paix qu'il n'en a montré en la guerre que lui font les ligueurs. Louis XI eût fait tout autrement, convertissant sa patience en fureur; mais celui-ci, au contraire, a tourné sa fureur en froideur, sa colère en phlegme, sa résolution en

1. Bibl. de Saint-Pétersbourg.
2. *Ibid.*



religieuse dévotion; et le pire est qu'en cette infirmité, les serviteurs qui peuvent tout sur sa volonté sont plus débiles que lui [1]. »

Tel est le jugement sévère porté sur l'homme politique; mais dans sa jeunesse il était tout autre : un seigneur de la cour dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous écrivait à Walsingham, l'ambassadeur d'Angleterre : « Le duc a ce désavantage, c'est que pas un de ses portraits n'est ressemblant. Janet lui-même n'a pas saisi l'expression de sa physionomie. Ses yeux, le pli gracieux de sa bouche, quand il parle, ne peuvent se rendre ni par le pinceau, ni par la plume. Ne demandez pas s'il a été aimé, il a remporté des victoires partout où il a voulu combattre, et il ignore la centième partie des conquêtes qu'il a faites [2]. » C'est qu'à cette distinction, à cette grâce, qui lui étaient naturelles, s'ajoutait sa façon galante et cavalière et bien à lui d'écrire et de parler aux femmes; sa phrase n'a rien du recherché, du trop contourné de son temps. L'allure en est toute moderne. Quoi de plus finement, de plus lestement tourné que ce simple billet à la duchesse d'Uzès, celle que Catherine appelait *sa commère,* Marguerite de Valois *sa sibylle,* et Charles IX sa *vielle lanterne,* se disant son *jeune*

1. Record office, *State papers,* France.
2. *Mémoires de Nevers,* t. I, p. 541.

fallot : « Ma belle dame, je ne diray plus doncques ni vieille ni jeune, puisque, si l'on doute de vostre âge, de vostre beauté l'on est si certain que l'on ne vous donne que quinze ans ou environ. Je m'en contenteray, si vous voulez : car croyez que, comme je n'ay point tasté de duchesse, vous n'avez point tasté d'un roy, et ce sera quand vous voudrez [1]. »

Devenu roi, fidèle aux habitudes littéraires des Valois, il se plaît à protéger, à encourager les musiciens, les peintres et les poètes, et, si peu chasseur qu'il fût, il commande à Passerat ce poème du *Chien courant,* qui débute par cette flatterie :

Henry, grand roy, fleur des princes du monde,
A qui Diane en la chasse est seconde [2].

Comme nous sommes loin, bien loin de Ronsard et même de Desportes ! mais dans les vers des nouveaux venus perce déjà la pointe ironique et égrillarde des gais conteurs du XVIIe et du XVIIIe siècle. Ni La Fontaine ni Grécourt ne désavoueraient ces vers que Passerat a mis à la suite de son poème de la *Chasse :*

« *O cerf à quatre pieds, nous sommes vos parens,*
Nous les cerfs à deux pieds qu'amour a rendus bestes,

---

1. Bibl. nat., fonds français, nº 3181, p. 39.
2. Passerat, *la Chasse au chien courant,* Paris, Aubry, 1864, p. 36.

Nous n'avons pas ce bien dont plus heureux vous estes :
Car, depuis qu'une fois sont cornus les amans,
Jamais ne font tomber les cornes de leurs testes[1]. »

Lorsque Henri III n'était encore que duc d'Orléans, Charles IX lui avait donné un équipage, un train de chasse, et chargé Louis d'Este de la direction de ses écuries. Mais à quoi bon, vraiment? La seule chasse qu'aimait alors le duc d'Orléans, l'ambassadeur vénitien Michel le dit également, *c'était une chasse de palais*. De préférence il s'attaquait aux dames de son entourage; et, pour me servir d'une expression de chasse, c'était la seule piste qu'il aimait à suivre. C'est Charles IX qui, le plus souvent, devait se servir de ses chiens et de ses piqueurs, tandis que lui se complaisait à entendre les quatre joueurs de luth attachés à sa maison, dont le chef, Mathurin Dugué, était réputé pour le plus habile musicien de la cour[2]; il avait toujours eu un faible pour la représentation. Devenu roi, il mit son écurie et sa vénerie sur un très grand pied. La dépense seule de son écurie s'élevait, en 1578, à soixante-huit mille écus[3]. « C'est six mille huit cents escus d'augmentation » de plus que l'année dernière, lui écrivait son grand écuyer,

1. Passerat, *la Chasse au chien courant.*
2. Bibl. nat., fonds français, n° 3276.
3. De Noirmont, *Histoire de la chasse.*

M. de Charny. Elle provient tant du rehaussement de prix que de l'enrichissement des broderies sur fonds de satin que Vostre Majesté a ordonné estre mis sur les serges de vos pages, estant pareillement les collets de vos laquais enrichiz, et le nombre de vos pages accru de dix, y compris les deux que vous avez ordonnez à la suite de Castelnau et de des Pruneaux, vos escuyers, y ayant davantage adjousté un grand laquais, que M. de Montpensier vous a donné, comme aussi j'ai augmenté de soixante-six escus les gages du jeune écuyer Marc-Antoine, et en outre trois cent vingt escus pour les gages et habillemens de trois joueurs de cornemuse du Poitou. »

Henri ne fit pas moins pour sa vénerie : il la remit sur l'ancien train d'autrefois, et, dépassant même les sommes qu'y consacrait Charles IX, il y attacha un capitaine, trois lieutenants et soixante-dix gentilshommes. Rompant avec les traditions, il voulut faire venir des chiens d'Angleterre. « J'ai fait savoir à Votre Majesté, lui écrivait Castelnau de Mauvissière, son ambassadeur à Londres [1], que la reine Élisabeth vouloit vous pourvoir de tous les chiens de sang, lévriers, dogues, barbets, ours et taureaux, qui sont notés par le mémoire de M. des

1. Chéruel, *Marie Stuart et Catherine de Medicis*, Appendice, p. 226.



Ouches; mais il sera impossible que le tout soit aussitôt prêt que le désirez, et aussi que l'on envoie chercher des chiens de sang et des lévriers dans le Nord, comme aussi, pour ma part, j'ai envoyé des gentilshommes de mes amis pour essayer de découvrir quelque chose qui puisse vous donner quelque plaisir. Nous avons envoyé en Flandre pour avoir ce qui s'y pourra trouver d'excellent, afin que le tout se puisse mettre en même temps au passage de la mer. »

Les ordres d'Henri III avaient été sans doute ou mal donnés ou mal compris, car, de sa propre main, il répondit à Villeroy : « J'ai vu la lettre de M. des Ouches, il devient fou; mais, puisqu'il m'amène ce que je lui ay commandé de chiens, qu'il le soit après tant qu'il voudra. Faites voir cette lettre à ma mère, et mandez-lui que je ne me soucie que d'avoir les chiens que j'ai demandés, et non toutes ces bêtes [1]. »

Mais à quoi bon une vénerie si coûteuse? Nulle part nous ne trouvons des récits des chasses comme dans les règnes précédents. Une seule fois, Marguerite de Valois, dans une lettre au roi, son mari, y fait allusion : « Le roi, mon frère, me commande de vous dire qu'il vous écriroit incontinent qu'il seroit revenu de la chasse, où il est allé pour

1. Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg.

trois jours, non sans vous y souhaiter infiniment, et à une musique qui s'est faite au Louvre, qui a duré toute la nuit et tout le monde aux fenêtres, à l'entendre, et lui qui dansoit dans sa chambre, se plaisant plus à tels exercices qu'il n'a accoutumé[1]. »

Mais bientôt, laissant de côté la chasse au cerf, dont il redoutait les fatigues, Henri III se prit d'une folle passion pour les petits chiens de chambre. C'était une mode déjà ancienne à la cour de France; Marot a rimé de charmants vers en l'honneur de Mignonne, la petite chienne d'Éléonore, seconde femme de François Ier :

Mignonne nasquit aussi grande
Quasy comme vous la voyez,
Mignonne vaut (et m'en croyez)
Un petit tresor; aussi est-ce
Le passe-temps et la liesse
De la royne, à qui si fort plaist
Que de sa belle main la paist.
Mignonne est la petite chienne,
Et la royne est la dame sienne.

Mais le chien du roi n'était pas même digne de Mignonne, et le poète ajoute :

Le jeu d'amour n'a esprouvé,
Car encore n'avons trouvé

---

1. Guessard, *Lettres de Marguerite de Valois,* p. 252.

Un mari digne de se prendre
A une mignonne si tendre [1].

A l'exemple de Marot, Baïf avait à son tour chanté le petit chien de la blonde Renée de Châteauneuf, la maîtresse préférée de Henri III, au temps de sa jeunesse :

Toutefois il eut tant d'heur
Que de sentir la faveur
D'une belle damoiselle
Qui le portoit avec elle,
L'embrassoit et le baisoit,
Et bien souvent lui faisoit
Part de son lit desiré,
Où maint avoit aspiré [2].

Ce sont les grandes dames de Lyon qui avaient mis à la mode ces petits chiens, qui prirent le nom de la ville où on les payait si cher. Henri III en portait toujours un dans un panier suspendu à son cou par une écharpe ; il se promenait en coche entouré d'une petite meute, et c'est dans cet accoutrement qu'il reçut les députés de Pologne. Brantôme l'accuse même d'avoir fait chevalier de l'ordre du Saint-Esprit un gentilhomme qui lui avait cédé deux adorables petits *turquets*, très rares alors.

---

1. Marot, édit. Janet, t. III, p. 88.
2. Baïf, édit. de Lucas Breyer, 1573, p. 51.

« Voilà un ordre bien donné! » s'écrie-t-il en nous le racontant[1].

Et pourtant, dans sa jeunesse, l'indolent monarque avait été un habile et intrépide cavalier. Sa fuite, à cheval, de Cracovie est une course de vitesse des plus extraordinaires. Parti, la nuit, sur un cheval barbe aux rapides allures, aux réactions violentes, il prit en route une jument qu'on lui avait donnée en Pologne. Il courut jusqu'à l'aube; ses forces commençant à le trahir, il se fit laver les tempes avec du vin et repartit sur un cheval frais; c'était le troisième qu'il montait depuis son évasion. Plus avancé en âge, il conserva toutes ses prétentions comme cavalier :

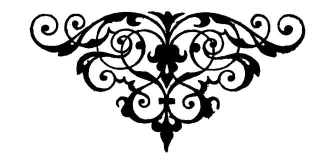
« Le dernier de ce mois, nous dit l'Estoile dans son *Journal,* le roi prenoit plaisir à faire voltiger et sauter un fort beau cheval sur lequel il était monté; ayant avisé un gentilhomme champenois qui étoit au duc de Guise, l'appelant par son nom : « Mon cousin de Guise, dit-il, a-t-il vu des moi- « nes comme moi qui fissent ainsi bondir et sauter « leurs chevaux[2]? » Ce cheval dont il était si fier, il le tenait du duc de Mantoue, auquel il venait d'écrire : « J'ai voulu vous remercier de la belle

---

1. Brantôme, édit. L. Lalanne, t. V, p. 105. Voy. Henry Estienne, *Dialogues,* p. 168.
2. *Journal* de l'Estoile.

jument et des deux coursiers que vous m'avez envoyés par le sieur de Rouville; ils m'ont été d'autant plus agréables qu'ils me viennent de vous, et, pour l'amour de vous, je m'en servirai plus volontiers [1]. »

1. Archives de Mantoue.





VIII

LES CHASSES DE HENRI IV

I

Élevé dans le château de Corrazze, en Béarn, sous la garde de Suzanne de Bourbon, baronne de Miossens, habillé de gros drap comme les petits Basques, ses compagnons, et nourri de leur pain, Henri de Navarre s'accoutuma à les suivre dans les montagnes, à grimper comme eux sur les rochers. A ce rude apprentissage se trempa sa virile jeunesse. De crainte qu'il n'eût un peu trop de penchant pour les femmes, « sa partie la plus tendre, suivant l'heureuse expression de d'Aubigné », la vigilante Jeanne d'Albret le laissa se donner tout entier à sa passion pour la chasse; mais ce ne sera que plus tard, à l'école de Charles IX et durant son séjour forcé à la cour, qu'il deviendra un parfait veneur.

Les portraits et les crayons de Henri IV jeune

sont rares; tous ceux faits plus tard reproduisent invariablement le type très accentué auquel, avec l'âge, sa figure se prêtera si bien, et nos yeux s'y sont accoutumés. Un crayon, attribué à Pierre Dumoustier par M. Niel, rend tout autrement le Béarnais, et c'est là son mérite et son intérêt [1]. Le visage rayonne de vivacité et de jeunesse; les yeux sont petits, mais pleins de flamme, des yeux faits pour regarder les femmes; le long nez bourbonnien, fièrement planté, n'a pas atteint les proportions démesurées qu'il aura plus tard; la moustache fine et soyeuse ne nous dérobe pas la bouche si spirituellement narquoise du grand roi gascon; la barbe taillée en pointe amincit et allonge l'ovale régulier de cette charmante tête d'adolescent. Le Vénitien Jean Michel, qui le vit en 1575, complète ce portrait : « Il n'est pas grand, sans barbe encore; ses cheveux sont noirs; son esprit est vif et hardi comme celui de sa mère; il est familier et agréable de manières, aime fort la chasse et y passe tout son temps [2]. »

Si ce n'était le véritable et sincère amour que Marguerite de Valois eut dès sa plus tendre jeunesse pour Henri de Guise, à voir ce charmant portrait, on ne s'expliquerait pas la résistance qu'elle

---

1. Voy. Niel, *Personnages illustres du XVIe siècle*, 1re série.
2. Tommaseo, *les Ambassadeurs vénitiens*, t. II, p. 253.

opposa jusqu'à la fin à son mariage avec Henri de Navarre, et cette sorte d'éloignement qu'elle ne cessa d'avoir pour lui.

Impliqué en 1574, avec le duc d'Alençon, dans la conspiration de La Môle et de Coconas, gardé à vue au Louvre et à Vincennes, pour tromper les ennuis de sa triste prison, le Béarnais s'amusait à faire voler des cailles dans sa chambre par un émerillon. Rencontrant un matin d'Aubigné, Catherine de Médicis lui demanda : « Où donc est, à cette heure, le roi de Navarre? — A la volerie », répondit-il en souriant. La reine changea de visage, elle crut à une évasion; tout aussitôt, voulant s'en assurer, elle le trouva se livrant à cet innocent passe-temps.

A son retour de Pologne, Henri III rendit au roi de Navarre un semblant de liberté. Il en profita pour aller chasser, tantôt dans une forêt, tantôt dans une autre, sous la surveillance de deux gardiens qui ne le perdaient pas des yeux. Courant les aventures nocturnes, courtisant les femmes, « ce roitelet, dont on disait alors qu'il avait plus de nez que de royaume », affectait tous les dehors de la plus insouciante légèreté : c'est ainsi qu'il endormit la défiance de ses gardiens, se tenant toujours prêt à profiter de la première occasion favorable pour s'enfuir du Louvre. Si habilement qu'il jouât son jeu, tous ne s'y laissèrent pas prendre, et dès cette

première heure on pressentait sa haute destinée. Nous en trouvons un précieux témoignage dans la préface de la traduction de la *Chasse* d'Oppien, confiée par lui à Florent Chrestien, son ancien précepteur, préface qui, datée du 23 mars 1575, précéda son évasion de moins d'une année. « Sire, je n'ai jamais douté, disait le poète, que vous ne dussiez être digne d'être mis au catalogue des plus vaillans princes que la postérité doit admirer, pour ce que, à la façon d'une bonne meute, vous ne perdrez point les vues de votre bon naturel. Que les relais d'un bon conseil ne soient jamais esloignés de vous ! Jamais bon veneur ne fut mauvais capitaine. La vénerie est un portrait de la guerre; plût à Dieu que le désir qui a tenté le feu roi Charles IX, dernièrement décédé, se renouvelât en vous, et qu'il vous prît envie de mettre un jour la main à la plume pour écrire ce que vous avez pu découvrir, ouïr ou pratiquer touchant la chasse [1]. »

Le Béarnais nous a tracé de cette cour de Charles IX, dont il avait tant de hâte de s'échapper, un bien saisissant tableau. « Elle est la plus étrange que vous ayez jamais vue, écrivait-il à M. de Miossens en janvier 1576, nous sommes presque toujours pretz à nous couper la gorge les uns aux

1. Florent Chrestien, *les Quatre Livres de la Chasse d'Oppien*. Paris, Mamert Patisson, in-4.

autres. Nous portons dagues, jaques de mailles et bien souvent la cuirassine soubz la cape. La ligue que vous sçavez me veut mal à mort pour l'amour de M. le duc d'Alençon, et ont faict défense, pour la troisième fois, à ma maîtresse [1] de parler à moy, et la tiennent de si court qu'elle n'oseroit m'avoir regardé. Je n'attends que l'heure de donner une petite bataille, car ils disent qu'ils me tueront et je veux gagner le devant [2]. »

Depuis des mois, de fidèles amis travaillaient dans l'ombre à sa délivrance; le 3 février 1576, le Béarnais étant allé chasser dans la forêt de Senlis, ils jugèrent que l'heure était propice. Dès le matin, ils avaient fait secrètement sortir de Paris des chevaux et préparé des relais; de crainte d'éveiller les soupçons, ils laissèrent le roi courir le cerf toute la journée. Sur le soir, d'Aubigné vint à lui. « Notre projet de fuite, dit-il, est découvert, Henri III sait tout par Fervaques, il n'y a plus à reculer. Le chemin de la honte et de la captivité, c'est Paris; le chemin de la liberté et de la fortune, c'est Alençon. » Mais d'abord il fallait se débarrasser des deux gardiens, Saint-Martin et Spalongue, qui avaient suivi la chasse; Saint-Martin,

---

1. Charlotte de Sauves, la petite-fille de Semblançay.
2. Berger de Xivrey, *Lettres missives de Henri IV*, t. Ier, p. 81.

sans trop de défiance, accepta de porter à Henri III une lettre du roi. Restait Spalongue : on proposa de le tuer, le roi s'y refusa et lui remit une seconde lettre pour Henri III, lettre où il rappelait tous ses griefs.

A l'arrivée de Saint-Martin, Catherine ne s'inquiéta pas trop; mais quand elle vit Spalongue, qui, s'étant égaré en route, n'arriva que dans l'après-midi, elle ne douta plus de l'évasion et donna l'ordre de poursuivre le fugitif [1]. L'ordre arrivait trop tard; à la première heure du matin, il avait passé l'eau à Poissy, et, le quatrième jour, il entrait à Alençon, où l'attendaient tous ses amis.

Le voilà donc, ayant dit adieu et pour longtemps à ces belles forêts des environs de Paris, si bien routées, si giboyeuses; adieu à cette meute de chiens gris et blancs de la vénerie royale. Plus de train, plus d'équipage, une bourse vide et un trésor à sec ! « J'entends, écrivait-il d'Agen, le 20 novembre 1576, à M. de La Salle, que vous avez de beaux lévriers, et, pour ce que je n'ay que des lévrières, je suis en peine de retrouver des lévriers, je vous prie de me les envoyer d'aussi bon cœur que je vous les demande [2]. »

Au mois d'août 1578, Catherine de Médicis,

---

1. D'Aubigné, *Histoire universelle* (édit. de 1626), chap. XX, p. 756.
2. *Lettres missives de Henri IV*, t. Ier, p. 11.

suivie par ses plus belles filles d'honneur, lui ramena Marguerite de Valois. En l'honneur des deux reines, la petite cour de Nérac prit ses habits de fête ; on se serait cru en plein Louvre : le jour, des tournois, des courses à la bague; le soir, bal ou comédie italienne. Quand toutes ces belles amazones, qui avaient suivi les deux reines, en eurent assez des passe-temps ordinaires des cours, le roi leur proposa de les faire assister à un spectacle tout nouveau pour elles et plus émouvant, à une chasse à l'ours dans les montagnes du pays de Foix, illustrées par Gaston Phœbus. Tout aguerri qu'il fût, l'escadron volant de Catherine de Médicis recula épouvanté. Bien lui en prit : des chevaux furent éventrés par ces bêtes furieuses. Acculé sur un rocher, au bord d'un précipice, l'ours le plus gros de la bande entraîna avec lui dans le gouffre les chasseurs trop hardis qui le pressaient de trop près. Tous furent broyés [1].

Après quatre années de séjour en Béarn, Marguerite reprit le chemin de la cour, où elle allait rejoindre son amoureux du moment, Harlay de Chanvallon. Chassée de Paris par Henri III, en 1583, elle ne rentra à Nérac que pour en repartir l'année suivante. Devenue un chef de parti, elle se mit à guerroyer contre son propre mari; mais,

1. D'Aubigné.

vaincue dans cette lutte inégale, elle se vit forcée de se réfugier en Auvergne. Tombée aux mains du marquis de Canillac et enfermée, par l'ordre de Henri III, dans le château fort d'Usson, grâce à la puissance de ses yeux, elle ne tarda pas à faire de son propre geôlier son prisonnier. Elle passera vingt ans dans cette retraite inaccessible, et elle y écrira ses inimitables Mémoires. De son côté, le Béarnais était devenu le prisonnier des beaux yeux de la comtesse de Guiche, la belle Corisande, veuve depuis 1580 de Philibert de Gramont; elle avait alors vingt-sept ans, à peu près l'âge du roi. C'était l'heure où il lui écrivait: « Je vous serai fidèle jusqu'au tombeau [1] »; l'heure où, vantant les beautés de l'île de Marans, il lui disait encore : « L'on s'y peut réjouir avec ce que l'on aime et plaindre une absence [2]. » Les pensées tendres lui venaient naturellement sur les lèvres; nul ne posséda mieux que lui l'art de les exprimer et de les bien rendre; mais, en revanche, c'est à lui plus qu'à tout autre que l'on peut appliquer cette maxime si tristement vraie : « Loin des yeux, loin du cœur. » L'éloignement, l'absence, l'avaient peu à peu détaché de la comtesse de Guiche; et lorsque Bellegarde eut l'imprudence de lui parler de la

1. *Lettres missives*, t. II, p. 154.
2. *Ibid.*, p. 225.

beauté de sa maîtresse, Gabrielle d'Estrées, la voir au château de Cœuvres, la désirer, l'obtenir, ce fut pour le vert galant l'affaire d'un jour. Il mena cette nouvelle intrigue du même train dont il aurait mené une chasse à courre. A sa décharge, il faut dire que Corisande, voyant sa beauté s'en aller, l'embonpoint l'envahir, en était venue aux reproches et aux mots aigres. Elle avait toujours été tant soit peu étrange et fantasque. Bellièvre, lorsqu'il vint à Nérac, en 1584, pour traiter du raccommodement de Marguerite et du roi, logeait en face de son hôtel, et chaque matin il la voyait aller à la messe suivie d'un singe, d'un bouffon, d'un barbet et de deux laquais.

D'Aubigné, dans son énergique langage, avait dit au Béarnais : *Aut Cæsar, aut nihil.* Une vie de luttes incessantes, entremêlée de revers et de victoires, va donc commencer pour lui. Ce ne sera qu'après Coutras, qu'après Arques, que nous retrouverons le veneur ; mais, à partir de ces deux victoires, sa meute le suivra toujours à l'armée; elle sera de toutes les campagnes. Le lendemain de la bataille d'Ivry, chassant non loin de Mantes, il se rencontre en pleine chasse avec son fidèle Rosny, qui, blessé, se faisait rapporter au château d'Anet [1]. En 1592, lors du siège de Rouen, se trouvant si rap-

---

1. *Mémoires de Sully*, édit. de 1558, p. 353.

proché de ces forêts si giboyeuses de Roumare et de Rouvray, où tant de fois François Ier avait couru le cerf, il ne peut se défendre de vouloir y chasser, et, prenant la plume, il écrit à M. de Vitry, son adversaire d'alors, qui se trouvait dans le camp de la Ligue : « La présente reçue, ne faites faute de venir me trouver pour courir le cerf, parce que la plupart de mes gens sont malades. » Le duc de Guise lut cette étrange lettre, et, en ennemi courtois, il donna la permission à Vitry d'aller chasser avec le roi. Deux ans plus tard, Vitry quittera la Ligue et se ralliera à Henri IV. Cette chasse ne dut pas être étrangère à sa détermination.

En 1594, durant les pourparlers de la trêve qui précédèrent son abjuration, les ligueurs, du haut de leurs remparts, pouvaient voir le roi chassant presque chaque jour. Au lendemain de son entrée à Paris, il met quatre jours pour se rendre à Melun, s'attardant malgré lui dans la forêt de Sénart.

La chasse lui avait toujours porté bonheur : en 1576, il lui avait dû sa liberté; en 1594, elle lui ouvre les portes de Laon. Depuis le 18 juillet, il en faisait le siège. Le 10 août, la garnison offrit de se rendre, si dans dix jours elle n'était secourue. Durant ce court intervalle, un gros d'Espagnols vint s'embusquer dans la forêt voisine, n'attendant que la nuit pour entrer dans la place. Le roi chassant de ce côté, ses chiens éventèrent l'ennemi, et

à pleine gorge le suivirent à travers bois, tout comme ils auraient chassé un cerf. Pour échapper à la meute acharnée, les Espagnols se divisèrent par petites bandes. Sur ces entrefaites, le roi survint et n'eut pas même besoin de tirer l'épée; les valets se chargèrent de la besogne; tous les Espagnols furent faits prisonniers, et la ville se rendit au jour fixé.

Tant que l'Espagnol se maintiendrait en Picardie, la lutte serait loin d'être finie. Au mois de janvier 1595, la guerre fut déclarée, et, le 9 novembre suivant, nous retrouvons le roi devant les murs de La Fère. Dans toutes ses lettres à Montmorency-Damville, le nouveau connétable, il le presse de venir le renforcer; à ses instances il mêle d'affectueux reproches : « Vous ne m'avez pas averti dans quel estat vous avez trouvé vostre maison de Chantilly, vos promenoirs, vos forêts et vos cerfs [1]. » Le siège se prolongeant et tournant en blocus, le royal veneur vient s'installer à Folembray. Les affaires ne lui laissent que peu d'heures de relâche, ce qui ne l'empêche pas de chasser presque chaque jour; cette lettre au connétable en témoigne. « Il y a un de mes griffons, écrit-il, le 12 février, qui vous a suivi ou quelqu'un des vostres; c'est le petit moucheté à deux nez. Je vous prie de le faire

1. *Lettres missives*, t. IV, p. 492.



chercher, et, s'il est trouvé, me le renvoyer et vous tenir prêt : car je ne faudray à vous mander si tost que j'auray advis certain des ennemis[1]. »

Henri IV s'attendait à ce que les Espagnols vinssent tenter de lui faire lever le siège de La Fère. « Mon camp est bien retranché, disait-il, le 1er avril, à Montmorency : s'ils viennent, nous les marquerons au visage[2]. » Mais, dérobant leur marche à Calais et gagnant le roi de vitesse, ils entrèrent le 5 avril. Confiant dans sa bonne fortune, il ne doute pas un instant d'une prochaine revanche, et il mande au connétable, resté devant la Fère : « Je vous écris ce mot exprès pour vous dire qu'hier matin le sieur de Vitry perdit deux de ses meilleurs chiens de son vautrait, comme ils sortoient du camp, qui fait qu'il envoie ce laquais pour les aller requérir et ramener. Je vous prie de faire qu'ils soient remis entre ses mains, et à ce qu'ils s'en reviennent au plus tôt. Je m'en vais coucher à Amiens, d'où je vous manderai des nouvelles[3]. » De passage à Saint-Valery, le 18 avril, il apprend que la citadelle de Calais s'est rendue la veille, et il revient forcément reprendre le siège de La Fère, qui capitula enfin le 16 mai[4].

1. *Lettres missives*, t. IV, p. 560.
2. *Ibid.*, t. IV, p. 582.
3. *Ibid.*, t. IV, p. 590.
4. *Ibid.*, p. 592.

Au mois d'octobre 1596, appelé à Rouen par l'assemblée des notables, durant le long séjour qu'il fait dans cette ville, il se sent de nouveau attiré par ces tentantes forêts de Roumare et de Rouvray, où il avait tant de fois chassé quatre années auparavant. « Mercredi dernier, nous courûmes le cerf, écrit-il au connétable, où j'ay eu plus de plaisir que je n'en ay eu il y a longtemps, car jamais il ne fut mieux couru; par malheur, il vint mourir aux faubourgs de Rouen, et au lieu où je veux faire le jardin de la maison que je veux bâtir. Demain je m'en vais courre près de vous. Peut-être que la chasse m'amènera où vous serez [1]. » Le 20 novembre, il prend un dix cors en deux heures, avec les chiens de meute, et il en est tout fier [2].

L'année suivante débute par un revers : le 11 mars, les Espagnols, par surprise, s'emparent d'Amiens. Le roi l'apprend au milieu d'une fête, et sur l'heure il y court. Le siège paraissant devoir se prolonger, il fait venir Gabrielle au camp. Cette hardiesse lui attire ce petit coup de patte de d'Aubigné : « Les dames n'y furent point oubliées, et fut replaidée la cause que Tacite raconte des ar-

1. *Lettres missives*, t. IV, p. 659.
2. *Ibid.*, p. 661.

mées romaines, si les femmes y sont supportables ou non [1]. »

Amiens se rendit le 16 septembre. Rentré tout aussitôt à Paris, le roi écrivait au connétable, le 22 novembre : « Dites à Frontenac que, vendredi, je veux courre un loup dans le parc qu'il sait [2]. » Mais son rude labeur était loin d'être terminé, il lui restait à pacifier la Bretagne et à en finir avec les dernières résistances du duc de Mercœur. En 1598, il se décide à y aller en personne. Ce voyage va être pour lui l'occasion de nouvelles chasses. « J'ai été curieux de sçavoir, écrit-il au connétable le 15 avril, s'il y avoit de grands cerfs en vos forêts, dont j'ai été particulièrement informé par l'un des vostres, qui m'a asseuré qu'il s'y trouvera dix ou douze grands cerfs. J'espère en courir un ou deux avant de partir, qui ne sera sans vous y souhaiter [3]. »

Durant le séjour de Henri IV à Rennes, sa correspondance avec Gabrielle ne discontinue pas. « M. de Sourdeac, écrit-il, m'a fait présent d'une haquenée pour moi et d'une pour vous, je vous la donnerai. » Le 8 mai, il lui annonce son prochain départ : « Jeudi, pour le plus tard, je partirai de

1. D'Aubigné, *Histoire universelle*, t. II, p. 595.
2. *Lettres missives*, t. IV, p. 880.
3. *Ibid.*, p. 957.

Rennes pour nous acheminer vers la grande cité, et seray lundi 18 à La Flèche : mesurez vostre voyage à vous y trouver ce jour-là[1]. »

Mais il ne veut pas quitter Rennes sans y chasser une dernière fois. « J'ai couru les cerfs de vos forêts, écrit-il au connétable le 13 mai, qui sont beaux. Mes chiens n'en ont failli un seul; ils chassent mieux qu'ils n'ont jamais fait. J'espère que vous aurez bientôt vostre part du plaisir[2]. »

Arrivé à La Flèche à l'heure dite, le roi chasse aux lapins dans le parc, et, le soir, nouvelle lettre à Gabrielle : « Soyez de retour demain, je mangerai plus volontiers des connils que vous rapporterez de Bene, que de ceux de ce lieu. Aimez vostre sujet, qui n'adorera jamais que vous. » A cette lettre il joint les strophes à jamais populaires de *Charmante Gabrielle*. Elles lui étaient venues tout en se promenant dans le parc et en rêvant à sa bien-aimée. « Ces vers, ajoutait-il, vous représenteront mieux ma condition et plus agréablement que ne feroit la prose. Je les ai dictez, non arrangez[3]. »

---

1. *Lettres missives*, t. IV, p. 985.
2. *Ibid.*, p. 989.
3. *Ibid.*, t. IV, p. 999.

II

La paix des consciences étant enfin réglée par l'édit de Nantes, et la longue lutte avec l'Espagne glorieusement terminée par le traité de Vervins, Henri IV, pour assurer l'avenir et le repos de la France, n'avait plus qu'à se remarier. Cette fois, il y songea sérieusement et confia à Rosny le soin d'obtenir de Marguerite de Valois son consentement définitif à la dissolution de leur mariage. Au fond de sa pensée, son choix s'était arrêté sur Gabrielle : mère de trois enfants, tous légitimés, grosse du quatrième, son fils, le duc de Vendôme, fiancé avec la fille du duc de Mercœur, la favorite croyait enfin toucher aux marches du trône. Déjà elle jouait à la reine; et ses robes de noces, disait-on tout bas, étaient commandées. A la dernière heure, la mort, une mort épouvantable, se chargea du dénouement. La malheureuse fut comme foudroyée. Arrivée à Paris le mardi de la semaine sainte, elle expirait le vendredi suivant; d'horribles convulsions l'avaient rendue méconnaissable, hideuse à voir. Parti précipitamment, Henri IV fut arrêté à Villeneuve-Saint-Georges par de fidèles amis. A son retour à Fontainebleau, il se fit ame-

ner le fils de Gabrielle, le jeune duc de Vendôme; en le voyant il pleura abondamment, et d'une main tremblante il écrivit à sa sœur Catherine de Bourbon : « Les regrets et les plaintes m'accompagneront jusques au tombeau; la racine de mon amour est morte; elle ne rejutera plus [1]. » Mais dans ces natures comme la sienne, faciles à l'attendrissement et aux larmes, si les premières impressions sont toujours très vives, très vraies, elles n'ont ni l'intensité ni la durée des douleurs contenues qui enferment à jamais leurs regrets au plus profond du cœur. Gabrielle était morte le 4 avril, et, dès les premiers jours du mois suivant, il se laissait entraîner par de complaisants et coupables amis au château du Bois-Malesherbes. Sous ce toit vivait une jeune fille de dix-huit ans, Henriette d'Entragues; mince, svelte, une brune pétillante d'esprit, à l'œil hardi, à la bouche moqueuse. Quel contraste avec la blonde Gabrielle, à la bouche souriante, aux formes un peu replètes! Henri IV, à première vue, se laissa prendre; il avait alors quarante-huit ans, ses cheveux avaient grisonné, ses joues s'étaient amaigries, son nez allongé, son dos un peu voûté, mais la vue de cette étrange fille ralluma dans ses yeux un feu qu'il croyait à jamais

1. *Lettres missives*, t. V, p. 111.

éteint. Henriette avait pris à sa mère, Marie Touchet, la maîtresse de Charles IX, toute son ambition; à son père, M. d'Entragues, son esprit de ruse et d'intrigue. Sa pudeur ne s'alarma pas de voir sous ses yeux traiter de la rançon de son déshonneur. La prolongation du dénouement ne pouvait que rehausser le prix de cette mise à l'enchère. En attendant, le roi alla demander à la chasse une diversion, une trêve de quelques jours à cette fatale passion : « Je pars demain, écrivait-il, le 28 juillet (1599), au connétable de Montmorency, pour aller coucher à Orléans et le lendemain à Blois, où je vous prie de vous rendre aussitôt, et où nous mangerons les meilleurs melons et fruits du monde et y passerons bien notre temps; mais souvenez-vous d'amener avec vous, soit par amour, soit par force, le limier, car il est de trop bonne compagnie pour le laisser là [1]. »

D'Aubigné raconte qu'étant allé à Agen voir une dame qui lui avait servi de mère, il rencontra dans la rue un grand épagneul perdu nommé Citron que le roi faisait chaque nuit coucher au pied de son lit, quelquefois dedans. La pauvre bête, qui mourait de faim, « vint luy faire chère ». Pris de pitié, il la mit en pension chez une vieille dame,

1. *Lettres missives*, t. V, p. 154.

et écrivit sur son collier un sonnet dont voici les derniers vers :

Courtisans qui jetez vos dédaigneuses vues
Sur ce chien delaissé, mort de faim par les rues,
Attendez ce loyer de la fidelité[1].

L'allusion est injuste et trop dure; Henri IV est un de ceux auxquels il faut beaucoup pardonner. Sincère et vrai dans toutes ses faiblesses, le plus souvent il rencontrait un amour de cœur, un lien durable, là où il ne se promettait que le caprice d'un jour. Cette fois encore il était sérieusement épris, et, pour son malheur, il ne pouvait tomber plus mal; il cherchait une maîtresse, il trouva un maître. L'empire que Henriette prit sur lui, et dès les premiers jours, était si absolu que, lorsqu'il partit pour cette guerre de Savoie que la non-restitution du marquisat de Saluces par le duc, au mépris de sa parole, rendait inévitable, elle vint, malgré sa défense, le retrouver à la côte Saint-André. Il ne fallut pas moins que l'arrivée prochaine de Marie de Médicis à Marseille pour la décider à repartir de Grenoble où elle l'avait suivi.

Henri IV jusqu'ici n'avait pas eu de véritable cour : vivant bourgeoisement avec Gabrielle d'Estrées et quelques amis, il se contentait d'un équi-

1. *Mémoires* de d'Aubigné, édit. de L. Lalanne, p. 49.

page de cerf, d'un vautrait et de quelques vols d'oiseaux. Ce n'était là encore qu'un train princier; mais, à partir de son mariage avec Marie de Médicis, il se donne la grande mise en scène d'un souverain; c'est le duc d'Elbeuf qui est grand veneur. L'équipage pour le cerf n'est pas moindre de soixante et dix chiens, le vautrait de quarante mâtins et de grands lévriers. M. de Vitry, l'ancien ligueur, le commande. Beauvais-Nangis, marquis de Brichanteau, a sous ses ordres l'équipage des toiles, qui, outre les trente-six chiens de meute, comprend douze grands lévriers et quatre grands dogues. Le roi y adjoint cent vingt archers comme du temps de François Ier. M. de Lagrange est grand louvetier, et les vingt chiens de l'équipage de loup sont renforcés par quatre grands lévriers et quatre grands dogues. Joignez à cela vingt-quatre chiens de lièvre et ceux que nos rois appelaient leurs chiens de chambre.

La fauconnerie n'est pas moins bien dotée : le comte de Cossé-Brissac, grand fauconnier, a sous ses ordres dix capitaines ayant chacun la surveillance d'un vol particulier : vol de héron, vol de milan, deux vols de rivière, deux vols des champs, deux de corneille, deux de pie, enfin les oiseaux de chambre dont M. de Roquelaure a la charge. A tous ces vols sont attachés de nombreux épagneuls et des lévriers. « J'ai calculé un jour, dit

Sully dans ses *Mémoires,* ce que le roi dépensoit chaque année en bâtiments, pour son jeu, pour ses maîtresses et pour ses chiens de chasse; j'ai trouvé qu'il ne s'en alloit pas moins, en tout cela, de 1,200,000 écus, somme suffisante pour entretenir quinze mille hommes d'infanterie. Je ne pouvois m'en taire à lui-même, au hasard de le refroidir à mon égard[1]. » A ces plaintes, à ces observations, Henri IV se contentait toujours de répondre : « Heureusement, mon ami, que vous n'êtes pas chasseur; si vous l'étiez, je ne pourrois l'être[2]. »

De toutes les chasses, celle du sanglier était celle que préférait Henri IV; de tous les vols, son favori était celui des champs. Il en avait trois, y compris celui de sa chambre. Il aimait la chasse pratique, celle qui garnit le garde-manger. Après les femmes, après la chasse, son goût passionné c'était le jeu. Bassompierre se vante dans ses *Mémoires* de lui avoir gagné de grosses sommes, et il dit vrai[3]. Sully n'était que trop souvent appelé à combler les déficits de la déveine de la nuit; et le capitaine des toiles, Nangis, se plaint aussi que les pertes fréquentes du roi se réparaient par des réductions sur les officiers de sa maison. Un soir

---

1. *Mémoires* de Sully, édit. de 1778, t. V, p. 87.
2. *Ibid.,* t. IV, p. 322.
3. *Mémoires* de Bassompierre, édit. de Chanterac, t. Ier.

que la mauvaise chance avait été plus forte que de coutume, le roi fit dire à Sully d'apporter au palais de bon matin assez d'argent pour solder sa perte; mais, éveillé à la pointe du jour, il se laissa tenter par les promesses d'un beau temps de chasse et s'esquiva du Louvre. En arrivant, Bussy trouva buisson creux et se résigna à attendre le retour du roi.

La chasse avait été heureuse : tout fier, tout triomphant, Henri IV monta dans la grande salle du Louvre, tenant à chaque main des perdreaux, et il cria à haute voix : « Cocquet, vous ne devez pas vous plaindre; Roquelaure, de Termes, Frontenac, d'Harembure et moi, nous vous apportons de quoi nous traiter. Vite, vite, Cocquet, faites mettre la broche; mais d'abord, qu'on partage le gibier; qu'il y ait huit perdreaux pour ma femme et pour moi. Bonneval, que voilà, lui portera les siens de ma part et lui dira que je vais boire à sa santé; mais je veux qu'on garde pour moi de ceux qui ont été un peu pincés de l'oiseau : car il y en a trois bien gros que je leur ai ôtés et auxquels ils n'avoient pas encore touché [1]. »

Après son dîner, revoyant Sully chez Mme de Guise : « Il y a plus de trois mois, mon ami, lui dit-il en souriant, que je ne m'étois trouvé si léger,

1. *Mémoires* de Sully, t. VI, p. 299.

étant monté à cheval sans aide. J'ai eu un fort bon jour de chasse; mes oiseaux ont bien volé, mes lévriers ont bien couru; on m'a rapporté le meilleur de mes autours que je croyois perdu; j'ai mangé d'excellens melons; on m'a servi demi-douzaine de cailles des plus grasses et des plus tendres que j'aye jamais mangées[1]. » Comme ce simple récit nous rend bien le gai, le familier compagnon, aimant la bonne chère, le bon vin, les joyeux propos de table! Mais, si accommodante, si enjouée que fût son humeur à pardonner, il n'en était pas moins très jaloux de son gibier. « Emmenez à Blois Saint-Victor, écrivait-il au connétable de Montmorency (juillet 1599), car autrement, durant notre absence, il ruineroit toutes les garennes des alentours de Paris et prendroit toutes nos perdrix. » Et dans une lettre écrite beaucoup plus tard au même : « J'ai été ces jours derniers à Verneuil, où j'ai appris des nouvelles qui sont que tout le monde qui veut tire à l'arquebuse dans vos bois aux bêtes fauves, et que tous les pâtés et présens qui se font aux présidens, conseillers et gens de justice de cette ville de venaison, viennent de vos forêts, de quoi je vous ai bien voulu avertir[2]. » Inflexible envers les

1. *Mémoires* de Sully, t. VI, p. 303.
2. *Lettres missives*, t. VII, p. 518.

braconniers, il maintint toutes les ordonnances répressives des rois ses prédécesseurs; les aggravant même, il plaça dans les attributions du grand prévôt la punition de tous les délits de chasse dans les forêts de Saint-Germain, de Fontainebleau et de Montfort-l'Amaury. Aussi interpréta-t-on comme une faveur insigne la permission qu'il accorda au sieur Révéroni, qui résidait à Lyon, de tirer et de faire tirer à l'arquebuse toutes sortes de gibier, tant loups que renards et autres gibiers défendus par les ordonnances [1].

Le roi une fois marié, il y avait lieu d'espérer qu'il romprait avec la marquise; malheureusement il n'en fut rien. En revenant de Lyon, il s'arrête pour la voir à Verneuil, et la correspondance habituelle se reprend. « Mes chères amours, écrit-il le 26 octobre 1601, nous avons esté tout aujourd'hui à la chasse; le plaisir n'a pas esté grand, car tout le monde a perdu la chasse, et peu se sont trouvés à la mort du cerf. Mandez-moy comme vous vous estes portée ces deux jours. Aimez-moy bien, mon cher cœur. Je te baise un million de fois les beaux yeux [2]. »

La liaison ainsi renouée se poursuivit comme par le passé dans les années suivantes, mais entremêlée

---

1. Péricaud, *Documents historiques sur Lyon*, t. V, p. 134.
2. *Lettres missives*, t. VIII, p. 811.

de brouilles et de raccommodements. Henriette était une de ces natures perverses sur lesquelles ni l'affection ni les bienfaits n'ont de prise; au fond du cœur, l'esclave détestait son maître. Le vieux d'Entragues, son père, le comte d'Auvergne, son frère utérin, ce bâtard de Charles IX, se faisant les serviteurs de l'Espagne et conspirant contre le roi, Henriette n'hésite pas à se faire leur complice. Ce méchant dessein étant dévoilé, le père et le fils sont condamnés à mort, et elle, aussi coupable, à une réclusion perpétuelle dans un couvent. Par grâce, elle est exilée à Verneuil; mais elle avait emporté la gaieté d'Henri IV; par ses reparties piquantes, son entrain endiablé, elle seule avait le secret de distraire ce cœur un peu blasé. L'ennui le gagne. « Aidez-moi, écrivait-il, le 6 février 1605, au connétable, à passer le carnaval[1]. » « Hélas ! il n'eut pas la force, dit tristement Sully, de guérir de ce poison. » Avant même que les lettres de pardon fussent signées, il écrivait à la marquise : « Je pris hier deux cerfs avec beaucoup de plaisir. Le soir, je vis jouer les comédiens, où je m'endormis; assurez-vous, mon cœur, que je vous aime de tout le mien[2]. »

---

1. *Lettres missives*, t. VI, p. 349.
2. *Ibid.*, t. VII, p. 12.

Voilà donc, de nouveau, Henriette rentrée en pleine faveur, la voilà redevenue la confidente de tous les récits de chasse; mais, si la favorite était rentrée en grâce, la goutte, la triste visiteuse, était venue, elle aussi, frapper à la porte du Louvre; tant que ses forces le permettront, le royal veneur la bravera. « Il neige fort icy, écrivait-il à la fin de l'année 1605, qui me remue des galanteries aux orteils qui ne m'empêcheront pas de courir un cerf demain » ; mais, en pleine chasse l'accès le reprenant, il revient au logis. « Il m'a fallu, dit-il, retourner vers Dourdan, quoique j'eusse fait couper mes bottes par-dessus à cause des cruelles douleurs que je sentois [1]. » Jusqu'à la fin de sa vie, son ardeur sera la même, sa passion ne faiblira pas : la même journée, en 1607, il chasse le matin à l'oiseau, puis au loup; cela ne lui suffisant pas, il profite des dernières heures de jour pour courir un cerf; la nuit seule interrompt la poursuite, on était à six grandes lieues du gîte, la pluie le surprend et il rentre trempé jusqu'aux os, mais gai et content. « Il ne faut pas discuter ni des goûts ni des plaisirs », dit Sully, en le racontant [2].

Cette distraction de la chasse lui était devenue

---

1. *Lettres missives.*
2. *Mémoires* de Sully, t. IV, p. 327.

de plus en plus nécessaire, car, se sentant indispensable, Henriette lui rendait la vie bien dure et ne gardait plus aucun ménagement. Tantôt elle simulait la dévotion et s'éloignait; tantôt, agressive et menaçante, elle s'attaquait à la reine, qui, d'humeur moins accommodante que Marguerite de Valois, s'en vengeait sur le roi par des brusqueries et des rebuffades; puis vinrent les scènes de jalousie, qui n'étaient que trop motivées par ses coquetteries avec le prince de Joinville; puis les amers reproches. « N'alambiquez point votre esprit à chercher une réponse, écrit le roi, car il vaut mieux se taire que de ne dire rien qui vaille [1] »; et dans une autre lettre : « Je ne fus il y a de longtemps si mal édifié de vous que je suis; je crois que vous ne vous en souciez guère [2]. » Mais que de temps s'écoulera encore avant qu'il se décide à donner un congé définitif à cette mauvaise femme et à mettre fin à cette pénible situation! Dans une dernière lettre et dans une seule phrase, il a résumé tout ce qu'il avait eu à souffrir par elle : « Je n'ai jamais eu rien de mal en ce monde d'autre personne que de vous [3]. »

1. *Lettres missives*, t. VII, p. 665.
2. *Ibid.*, p. 665.
3. *Ibid.*

III

Ces relations affectueuses que Henri IV avait toujours eues avec la reine Élisabeth jusqu'à l'heure de sa mort, il les reprit et les continua non moins amicalement avec le roi Jacques. De part et d'autre, comme par le passé, on se mit à échanger des présents. « Le roi mon maître, écrivait M. de Puisieux à La Boderie, notre ambassadeur à Londres, seroit très aise de contenter la reine d'Angleterre pour la demande qu'elle lui a faite de petits chiens, mais Sa Majesté pour le moment n'en est pas garnie. Nous attendions qu'une de ses belles chiennes, qui fit hier ses petits, nous en permît l'occasion, mais, étant sa première portée, ils moururent à l'heure même. Dieu nous garde de plus grand mal[1] ! »

A la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe, la chasse en Angleterre ne ressemblait en rien à celle qui se pratiquait en France. « Les Anglois ne sont pas si habiles veneurs que nous », avait déjà dit le maréchal de Vieilleville dans ses *Mémoires*[2]. La raison en est bien simple, c'est

1. *Ambassades* de La Boderie, t. III, p. 388.
2. *Mémoires* de Vieilleville.

qu'en Angleterre on chassait dans des parcs fermés, et non en rase campagne. A quoi bon alors faire le bois? à quoi bon savoir reconnaître le pied du cerf?

Castelnau, ambassadeur de France à Londres, raconte à Henri III une chasse à laquelle la reine Élisabeth l'avait invité, et qui eut lieu dans le parc de Windsor : « Après avoir vu soixante et quatre-vingts grands cerfs dedans les toiles, passant et repassant devant un petit échafaud où étoit la reine; après en avoir vu tirer plusieurs avec l'arbalète, ceux qui n'étoient que blessés furent pris avec des chiens de sang; les autres furent lâchés par intervalles dans une plaine de six à sept milles, au milieu de la forêt, où il y avoit sus une petite montagne qui regarde de tous les endroits de la plaine, et, au sortir des toiles, une feuillée bien faite où alla la reine; et au même moment et tout le reste du jour jusques au soir, sortirent des toiles, à diverses fois, plusieurs grands cerfs entreprenant deux et trois milles de course avec les lévriers les meilleurs de ce royaume, desquels un, deux et trois portoient un grand cerf par terre[1]. »

Mais, en réalité, ce n'était pas là la vraie chasse, et, pour en avoir de meilleures notions, le roi Jacques dut s'adresser à Henri IV. Le roi s'empressa

1. Chéruel, *Marie Stuart et Élisabeth*, p. 227.

de répondre : « Mon bon frère, après vous avoir envoyé l'un des officiers de ma couronne et de mes principaux conseillers d'État, il faut que je vous envoye maintenant un de mes meilleurs veneurs : c'est le sieur de Vitry, capitaine de mes gardes. La charge que je lui ai donnée consiste en deux points : l'un, de vous congratuler d'avoir si heureusement découvert les conspirations contre votre service, et l'autre, pour vous montrer nostre manière de chasser, voir la vostre, et m'en informer à son retour. Je désire, par l'entremise de ce dernier, en communiquant et conférant ensemble de l'art de la chasse, que nous dressions un exercice parfait de l'art d'iceluy pour en jouir également en plaisir et contentement le reste de nos jours, et en laisser l'usage après nous à nos communs enfans [1]. »

Au retour de Vitry, Henri IV ne s'en tint pas là ; il envoya de nouveau en Angleterre M. de Beaumont, père de MM. de Beaumont, « qui sont à présent, nous dit Salnove, dans sa *Vénerie royale,* et avec lui le sieur du Moustier et quelques valets de limiers ».

C'est encore Salnove qui va nous dire ce qu'étaient de son temps les chiens anglais : « Ils s'attachent bien à la voie, chassent avec plus de régularité que les françois qui s'éparpillent, mais ils ne

1. *Lettres missives,* t. VI, p. 61.

chassent que dans certains pays, n'aiment pas le fourré et vont peu vite, ce qui feroit durer un cerf trop longtemps; ils chassent toutes espèces de bêtes, fors le loup[1]. » Quelle différence avec leurs chiens d'aujourd'hui qui fournissent si peu de voix, et par la rapidité de leur vitesse étouffent l'animal! Mais, avant d'en arriver là, avant de créer la race dont ils sont si fiers, les Anglais eurent plus d'une fois recours à nos belles races françaises. Le prince Charles-Alexandre de Croy écrivait au prince de Galles, le 8 mai 1609 : « Encores que je suis honteux d'envoyer au roy la meute des petits chiens d'Artois que je lui ai promis, les oiseaux que j'avois destinés, tant pour Sa Majesté que pour Votre Altesse, sont morts, et je n'ay pu faire mieux que prier le sieur Jacques Sympille d'en faire mes excuses envers Votre Altesse[2]. »

Henri IV était le meilleur des pères; c'est un des côtés charmants de cette bonne et franche nature. « Ne trouvez-vous pas étrange de me voir folâtrer avec mes enfans? disait-il un jour aux membres du parlement de Bordeaux. Je viens de faire le fol avec eux, je m'en vais faire le sage avec vous. » Héroard, dont le *Journal* nous a fait connaître tant de particularités si curieuses sur l'en-

1. Salnove, *la Vénerie royale.*
2. *Ibid.*

fance du futur Louis XIII, entrant dans la chambre de la reine Marie de Médicis, un matin qu'elle était encore couchée, vit le roi assis sur le lit, la reine Marguerite à genoux devant, et le dauphin jouant avec un petit chien que le roi lui avait prêté [1].

Ainsi qu'il le dit dans sa lettre au roi Jacques, Henri IV voulait transmettre à son fils son goût de la chasse et lui en enseigner lui-même les meilleurs préceptes. Le dauphin n'avait donc pas deux ans qu'il le fait assister à une curée pour y habituer ses yeux. Chaque fois qu'il chasse à Fontainebleau, l'enfant suit en carrosse; dès que son âge le permet, il monte à cheval. Le prince de Galles lui ayant envoyé une meute de petits chiens, c'est le roi qui les essaye et qui écrit au prince pour l'en remercier. A ce rude exercice, les forces étant vite venues à l'enfant royal, le roi, à son intention et pour le baptiser veneur, donne une grande chasse au cerf, et la lui fait suivre sur sa petite haquenée jusqu'à la mort du cerf. Au retour, le soir, il le met à table à ses côtés; et, comme, pris de fatigue, les yeux du dauphin se fermaient, le secouant rudement : « Ne dormez pas, enfant, car, si vous dormez, je ne vous mènerai plus à la chasse [2]. »

---

1. Héroard, *Journal*, t. Ier, p. 145.
2. *Ibid.*

IV

Après avoir rompu avec la marquise de Verneuil, après être sorti de ses griffes, il eût été à souhaiter que le roi se consacrât uniquement au grand dessein qu'il avait en tête. A l'Arsenal, sous la clef du duc de Sully, « il avoit cent canons, poudre, boulets pour deux cent mille coups, en son trésor 22 millions[1] ». Pourquoi ce cœur inflammable, dont l'âge n'avait pu refroidir les ardeurs, se laissa-t-il prendre aux yeux d'une fillette de quinze ans ? Mais, disons-le tout d'abord, c'est le hasard seul qui fut le premier coupable. Catherine de Médicis avait rapporté d'Italie le goût des ballets, et bien longue est la liste de ceux donnés à la cour de Henri III, dont le plus célèbre, sans contredit, fut celui des noces du duc de Joyeuse, réglé par Balthasar de Beaujoyeux, et dansé, le 15 octobre 1581, devant plus de six mille spectateurs. Marie de Médicis n'avait eu qu'à continuer les traditions laissées par Catherine. Au mois de janvier 1609, on monta donc le ballet des *Nymphes de Diane*. En sortant, un jour, des appartements de sa femme, le roi, qui

1. D'Aubigné, *Hist. univers.*

n'avait assisté à aucune des répétitions, passa par la grande salle du Louvre, au moment où une charmante jeune fille, Charlotte de Montmorency, était en scène. L'enfantine déesse tenait en ses mains un dard, elle en menaça coquettement le roi. Le coup avait porté. « Il se sentit, a dit la princesse de Conti, dans les *Amours du grand Alcandre,* percer le cœur si violemment que cette blessure dura aussi longtemps que sa vie[1]. »

Née le 11 mai 1592, Charlotte de Montmorency était fille de cette belle Louise de Budos, dont le connétable de Montmorency s'était amouraché sur le tard, et qui était morte d'une mort si étrange et si mystérieuse. Si l'on croit la chronique du temps, elle tenait sa surprenante beauté d'un pacte fait avec le diable, et le diable l'avait étranglée. Un contemporain a peint ainsi Charlotte de Montmorency : « Ce nouvel astre de beauté, l'admiration de tout le monde, avoit les cheveux blonds, la taille riche, le teint blanc et net, le visage accompli[2]. » C'est à cette précoce beauté que Malherbe a consacré cette charmante strophe :

A quelles roses ne fait honte
De son teint la vive fraîcheur !
Quelle neige a tant de blancheur

---

1. *Amours du grand Alcandre*, édit. de Didot, t. Ier, p. 113.
2. Beaudier, *Vie du maréchal de Toyras.*

Que sa gorge ne la surmonte?
Et quelle flamme luit aux cieux
Claire et nette comme ses yeux?

Elle aussi passait pour être ensorcelée et pour avoir le pouvoir d'ensorceler comme sa mère.

De longue date Charlotte était promise à Bassompierre; les fiançailles n'avaient été retardées que par une attaque de goutte qui retenait au lit le connétable. Le roi ne l'ignorait pas : de son côté, il en avait un accès. Il manda Bassompierre au Louvre, et, le faisant mettre à genoux devant son lit, sa main familièrement passée dans la sienne, suivant sa coutume : « J'ai pensé à te marier, lui dit-il; ce seroit déjà fait sans les gouttes du connétable, mais c'est avec Mlle d'Aumale que je pense te marier pour faire renouveler en votre personne le duché d'Aumale »; puis, avec un grand soupir : « Si tu épouses Mlle de Montmorency et qu'elle t'aime, je te haïray; si elle m'aimoit, tu me haïrois : il vaut mieux que cela ne soit point cause de rompre notre bonne intelligence, car je t'aime d'inclination et d'affection [1]. Je suis résolu de la marier à mon neveu, le prince de Condé, et de la tenir près de ma femme. Ce sera la consolation de ma vieillesse, où je vais désormais entrer. Je donnerai à

---

1. Voy. *Mémoires* de Bassompierre, édit. de M. de Chantérac, t. I, p. 218 et suiv.

mon neveu, qui est jeune et aime mieux la chasse que les dames, 100,000 francs par an pour passer son temps. Je ne veux autre grâce d'elle que son affection, sans rien prétendre davantage [1]. »

En tenant ce langage, Henri IV était sincère, ou inconsciemment se trompait lui-même. Ces fleurs printanières, dont le pur velouté est encore intact, attirent involontairement l'attention, les regards des vieillards. Gardez-vous d'y voir une mauvaise pensée : dans ces yeux qui sourient à la vie, ils aiment à revoir leur propre jeunesse, depuis si longtemps effacée dans la brume du passé. La vieillesse est peut-être l'âge où l'on se fait le plus d'illusions. — Charlotte de Montmorency ne fut-elle pas encore plus coupable que le hasard? Flattée dans sa vanité d'enfant gâté, adulée déjà, tant sa beauté était précoce, ne joua-t-elle pas en coquette consommée avec le cœur du roi, comme, quelques années auparavant, elle aurait joué avec sa poupée?

Bassompierre n'avait qu'à s'incliner devant une volonté tout à la fois si bienveillante et si absolue. Après en avoir été longtemps malade de chagrin, il se rejeta sur la sœur de la marquise de Verneuil, dont il fit sa maîtresse; les mœurs de cette famille d'Entragues étaient si faciles!

1. Bassompierre, édit. de M. Chantérac, t. Ier, p. 216.

Consulté par le roi sur le projet de mariage du prince de Condé avec Mlle de Montmorency, Sully s'y montra très opposé, comme s'il en eût prévu les fâcheuses suites, mais le roi avait une réponse toute faite. « Ce qui m'y décide, disait-il, c'est que le désir et l'humeur de Mlle de Montmorency sont éloignés de tout dessein de mal faire. Elle m'a toujours ôté toute espérance d'en obtenir jamais ni privautés ni faveurs; c'est ce qui m'a donné le sujet de la marier à M. le Prince et de faire cesser de sots discours [1]. »

Ce projet d'union suivit donc son cours naturel. Le 6 mars, le roi fit remettre 10,000 livres à Mlle de Montmorency pour ses habits de noces [2]; et le 17 du mois de mai, elle épousait le prince de Condé au château de Chantilly, sans le moindre apparat et avec le plus restreint entourage. Le fameux écuyer Pluvinel avait demandé et obtenu la faveur d'y assister [3]. De son côté, le roi était resté à Fontainebleau, et s'y était remis à chasser comme d'habitude, se promettant d'aller passer l'hiver à Blois. Qui sait? l'absence, l'éloignement, auraient peut-être eu raison de cette dangereuse fantaisie. Le

1. *Mémoires* de Bassompierre, édit. de M. de Chantérac, t. Ier, p. 216.
2. *Mémoires* de Sully.
3. *Lettres missives*, t. VII, p. 702.

malheur voulut que Condé et sa femme vinssent rejoindre la cour. L'amour du roi, qui commençait à se calmer, se ralluma plus vif à la vue de cette adorable enfant. La rusée ingénue dut l'y encourager, il n'y a pas à en douter, car elle lui avait fait remettre son portrait peint secrètement par Ferdinand. Malherbe nous le révèle dans ces vers commandés par le roi à la louange de Charlotte de Montmorency :

Et, sans faire le vain, mon aventure est telle
Que de la même ardeur dont je brûle pour elle,
Elle brûle pour moi[1].

Condé n'était ni un Liancourt, ce mari complaisant de Gabrielle d'Estrées, ni un Harlay de Cesy, le mari non moins docile de la comtesse de Moret, la rivale d'un jour de la marquise de Verneuil. Éclairé par ce triste exemple, il craignit de partager le sort de ces maris si justement diffamés ! Les cartes se brouillèrent donc, et bien vite. Faisant part au duc de Mantoue des nouvelles de la cour de France, et venant à lui parler de la nouvelle passion du roi : « C'est une telle folie, écrivait le duc de Nevers, qui tient tous ses sens si embar-

---

1. Malherbe, édit. de M. Blanchemain, p. 141, dans la *Nouvelle Bibliothèque classique* : Paris, Librairie des Bibliophiles, 1877.

rassés, que quasy il n'est capable d'autres affaires, sinon de celles qui concernent cette affection. Le prince de Condé et luy ont eu de grandes paroles sur ce sujet; on craint qu'il n'en arrive de grandes occurrences [1]. » Le roi, au reste, ne s'en cache pas, et cette sincérité désarme à demi la calomnie. « Le prince est icy, écrivait-il, le 12 juin, à Sully, qui fait le diable. Vous seriez en colère et auriez honte des choses qu'il dit de moy [2]. »

Avec un mari à tort ou à raison si ombrageux et si peu réservé dans ses paroles, et avec une jeune femme si ingénument ou si malicieusement coquette, un plus long séjour à Fontainebleau devenait dangereux. Condé en jugea ainsi et partit brusquement pour Valery. « Ce miracle de beauté », comme on disait alors, avait animé la cour; elle y avait apporté l'enjouement, le prestige de sa jeunesse. Le roi, qui avait pris la douce habitude de voir chaque jour la princesse, sans peut-être penser à mal, ne pouvait plus se passer de sa présence. Il envoya donc M. de Beaumont à Valery pour inviter le prince à ne pas lui tenir rigueur et à revenir; mais l'ambassadeur fut mal reçu et n'obtint aucune promesse. Loin de là, Condé, effarouché des nouvelles instances du roi, jugea plus pru-

1. Armand Baschet, *les Comédiens italiens*, p. 189.
2. *Lettres missives*, t. VII, p. 722.

dent de quitter Valery et de se retirer en Picardie, à son château de Muret, afin d'être plus près de la frontière à la moindre apparence d'un danger réel. Dans les mois suivants, aucun incident nouveau ne se produisit; mais la chasse allait jouer son rôle dans cette galante aventure. Chaque année, le jour de la Saint-Hubert était, pour les veneurs, la bonne occasion d'un joyeux banquet. A la suite de nombreuses libations, se chantaient alors et à pleine voix ces égrillardes chansons dont les recueils de Ballard nous ont transmis les libres refrains. De crainte qu'elles n'arrivassent jusqu'aux oreilles de sa jeune femme, Condé, qui traitait ce jour-là toute la noblesse picarde, envoya Charlotte, sous la garde de la princesse sa mère, passer la journée au château voisin de M. de Blainville. Prévenu aussitôt, le roi, suivi de six de ses familiers, tous habillés en Flamands, partit en poste, et en vrai héros de l'*Astrée,* dont chaque jour il se faisait lire un chapitre, il vint, un épervier sur le poing, errer tout à l'entour du manoir de la belle captive. Charlotte ne devait pas être étrangère à l'avis qu'il avait reçu, car elle parut à une fenêtre. Le roi attendit patiemment l'heure du départ de la belle, et, quand son carrosse traversa la forêt voisine, il était là sur un des côtés de la route, tenant un limier en laisse, et il put échanger avec elle un rapide re-

gard. Cette escapade ne dut pas échapper aux yeux si clairvoyants de Condé. A partir de ce jour, la frayeur ne lui laisse aucune liberté d'esprit, et son parti est irrévocablement pris de se retirer au plus vite à Bruxelles, et d'y mettre son honneur en sûreté; mais, pour assurer le succès de ce projet de fuite, il fallait endormir toutes les défiances. Venu en personne à Paris, il voit d'abord Sully, avec lequel il a une chaude discussion, puis le premier président de Thou; il discute sérieusement la proposition qui lui est faite d'une dissolution de son mariage, il semble s'y résigner; enfin il feint de se laisser arracher la promesse de ramener sa femme pour assister aux couches prochaines de la reine. Poussant la dissimulation jusqu'au bout, il s'arrange pour ne quitter Paris que le 25 novembre. Même tactique pour son retour; il met trois jours pour revenir à Muret, où il n'arrive que le 28 novembre. Ses mesures étaient prises à l'avance, et, tous ses amis et serviteurs mis dans le secret, le 29, à la pointe du jour, sous le prétexte d'une chasse au sanglier à quelques lieues de là, il fait monter sa femme dans un carrosse à huit chevaux. Il s'était fait suivre par des chevaux de selle; arrivé à Crécy, il laisse le carrosse, fait monter sa femme en croupe de Rochefort et, à bride abattue, il prend la route de la frontière des Flandres. La princesse étant exténuée

par la rapidité de la course, il lui laisse deux heures de repos à Catillon, et le surlendemain, à sept heures du matin, il atteignait Landrecies.

Henri IV était dans son cabinet à jouer avec quelques courtisans et Bassompierre, quand d'Elbène et le chevalier du guet vinrent lui annoncer la fuite de Condé. Se rapprochant de Bassompierre et lui parlant à l'oreille : « Mon ami, prends garde à mon argent, et entretiens le jeu pendant que je vas savoir de plus particulières nouvelles. Cet homme a emmené sa femme dans un bois, je ne sais si ç'a esté pour la tuer, ou l'emmener hors de France [1]. » Dans son premier trouble, ne sachant à quoi se résoudre, il envoya chercher ses ministres et les consulta sur le parti à prendre. Villeroy et Jeannin furent pour les moyens violents : il fallait envoyer à la poursuite du prince le capitaine des gardes et le ramener de gré ou de force. Sully fut le seul à donner un avis plus sage. « Si vous ne faites rien du tout, dit-il au roi, et montrez ne vous en soucier, personne n'aidera le prince, et dans trois mois, pressé de la nécessité et du peu de compte que l'on fera de lui, vous l'aurez à la condition que vous voudrez; si vous montrez en être en peine et d'avoir désir de le ravoir, on le tiendra en considération; il sera secouru d'argent, et plusieurs, croyant vous

1. *Mémoires* de Bassompierre, t. Ier, p. 255.

faire déplaisir, le conserveront, qui l'eussent laissé là, si vous ne vous en fussiez plus soucié [1]. » Mais le roi, se rangeant de l'avis qui flattait son ressentiment, fit partir le chevalier du guet, l'exempt de la maréchaussée et Balagny. La princesse avait paru si fatiguée, si épuisée, que force avait été de séjourner à Landrecies. Les envoyés du roi y trouvèrent donc les fugitifs et sommèrent le gouverneur de la place de les remettre en leurs mains. Pour gagner du temps, celui-ci prétendit qu'il ne pouvait agir sans ordre et qu'il attendrait ce qu'en déciderait l'archiduc Albert qu'il en avait fait tout aussitôt prévenir.

Voilà donc un vaste champ ouvert aux négociations diplomatiques. Envoyé par le roi, M. de Praslin arriva le premier à Bruxelles; il invita fort amicalement Condé à revenir à la cour, lui promettant, ainsi qu'à ses compagnons de fuite, un entier pardon et l'oubli de leur faute. Traitant de puissance à puissance, le prince posa des conditions que Villeroy jugea inacceptables. Après M. de Praslin vinrent le marquis de Cœuvres, le père de Gabrielle d'Estrées et M. de Préaux, porteurs d'offres non moins conciliantes, qui ne furent pas plus favorablement écoutées. Le connétable et Diane de France, la tante de Charlotte, joignirent

1. *Mémoires* de Sully.

leurs instances à celles du roi. Peine inutile! l'accord ne put se conclure. Le bruit se répandit alors, fondé ou non, que l'on cherchait à enlever la princesse, Condé s'en alarma; pour plus de sûreté et déjouer toutes les intrigues, il fit loger sa femme au propre palais de l'archiduc. Bentivoglio, le nonce du pape, n'ajoute aucune foi à ce prétendu projet d'enlèvement. Villeroy n'y croit pas davantage. « Nous tenons le prince pour perdu, écrivait-il, le 22 février 1610, à M. de La Boderie, et tout engagé aux Espagnols. Ils ont feint qu'on vouloit enlever la princesse[1]. » Villeroy ne faisait pas fausse route; la veille du jour où il écrivait cette lettre, le prince, se mettant plus avant encore dans leurs mains, partait pour Milan et laissait sa femme à la garde de l'archiduc. En acceptant cette tâche délicate, celui-ci n'avait fait que se rendre aux propres désirs du connétable qui craignait que sa fille ne fût envoyée en Espagne.

A plusieurs reprises, le roi avait écrit de sa main à Charlotte, mais autour de sa personne la garde était si bien faite, que pas une de ses lettres n'était parvenue. Sans se décourager, il mandait de nouveau à M. de Préaux, le 10 février 1610: « J'écris à mon bel ange, faites-lui tenir ma lettre et renvoyez toutes les lettres que je lui ai écrites

1. *Ambassades* de La Boderie, t. V, p. 63.

et qu'on ne lui a pas baillées [1]. » Ce qui tout à la fois encourageait le roi et redoublait les craintes de Condé, c'est la disposition d'esprit dans laquelle était la princesse; elle ne dissimulait ni son aversion pour l'Espagne ni le ressentiment qu'elle éprouvait d'être ainsi séparée des siens; elle ne redemandait qu'à revenir à la cour, et de bonne source nous savons qu'elle écrivait au roi de tendres lettres, l'appelant *son tout,* son *cher et fidèle chevalier.* Ces lettres avaient achevé de tourner la tête à Henri IV. La chasse, son remède habituel, fut impuissante à le distraire. « Je fuis les compagnies, écrivait-il à Préaux en février 1610; tout me déplaît; si je me laisse mener à quelque assemblée, au lieu de me réjouir, elles achèvent de me tuer [2]. »

Au nombre des quelques serviteurs qui avaient suivi Condé à Bruxelles était un tout jeune adolescent, dont il avait fait le compagnon habituel de toutes ses chasses; Henri IV l'avait également pris fort à goût, et il s'était montré si hardi et si intrépide veneur qu'on l'avait surnommé le *page de la chasse.* Lorsque Condé communiqua à ses amis sa résolution de se retirer en Espagne, le page déclara hautement qu'il ne l'y suivrait point et qu'il

---

1. *Lettres missives,* t. VII, p. 837.
2. *Ibid.,* p. 878.

entendait rentrer en France, et dès le lendemain il demandait un passeport pour se rendre à Paris. Ce page s'est fait un beau nom historique, ce n'est rien moins que le maréchal de Toiras [1]. Henri IV le reçut à bras ouverts, et le retint auprès de lui. Lors de l'une de ses dernières chasses, laissant au grand veneur, le prince de Montbason, le soin de la conduire, il emmena Toiras du côté tout opposé, et passa toute la journée à l'entretenir de la princesse et de toutes les particularités de son séjour à la cour de Bruxelles.

Henri IV était surtout profondément peiné du parti perfide que tiraient les Espagnols de la fuite de Condé. Calomnié dans ses intentions, lui d'humeur si généreuse et si peu portée aux moyens violents, il s'en était expliqué avec le pape et le roi d'Angleterre, qui tous deux avaient de bonne foi reconnu que la prolongation de cette fâcheuse brouille était surtout due aux intrigues des agents de l'Espagne; mais il était loin de s'en dissimuler le danger. « Tant que je vivrai, écrivait-il à Villeroy, ils ne pourront rien avec cet instrument, car c'est un instrument plus débile en toutes choses qu'on ne peut imaginer. Ils veulent le réserver pour s'en prévaloir contre mes enfans [2]. » A ce

1. Jean de Saint-Bonnet de Toiras, maréchal de France le 13 décembre 1630, tué devant Fontanette, le 14 juin 1635.

2. *Lettres missives.*

chagrin réel vinrent se joindre de sombres pressentiments. Avant qu'il partît pour l'Allemagne, où il allait accomplir le grand dessein qu'il avait de si longue date préparé, Marie de Médicis avait exigé d'être sacrée, et il avait cédé malgré lui à ses instances. « Je ne sais ce que c'est, disait-il à Bassompierre, mais je ne puis me persuader que j'aille en Allemagne. » Comme il le répétait à Sully : « Pourquoi ne renoncez-vous pas à ce voyage? » lui dit-il. Plus on approche de la date fixée pour le sacre de la reine, plus les idées du roi deviennent sombres. « Je suis en la main de Dieu, écrivait-il à Marie de Médicis, le 12 mars 1610, qui fera de moy ce qu'il lui plaira. » Le matin de cette fatale journée du 14 mai, revenant de la messe aux Feuillants et se promenant dans le jardin des Tuileries avec Bassompierre et M. de Guise : « Vous ne me connoissez pas, leur dit-il, maintenant vous autres, mais je mourray un de ces jours, et quand vous m'aurez perdu, vous connoîtrez lors et ce que je valois, et la différence qu'il y a de moy aux autres hommes[1]. » Paroles prophétiques ! à quatre heures du soir, le même jour, le couteau de Ravaillac lui traversait le cœur.

En apprenant la mort de son père, le Dauphin

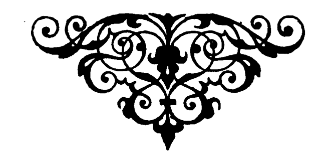
---

1. *Mémoires* de Bassompierre, édit. de M. Chantérac, t. Ier, p. 273.

s'écria : « Ha ! si y eusse été, avec mon épée je l'eusse tué[1] ! » Rapprochement étrange ! Singulière coïncidence ! la nuit qui suivit la mort de Henri le Grand, le jeune roi Louis XIII la passa dans le même lit que le fils légitimé de la marquise de Verneuil[2], cette méchante femme, que l'opinion publique accusait hautement d'être la complice de Ravaillac.

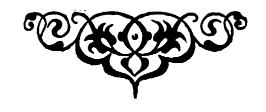
---

1. *Journal* d'Héroard, t. Ier, p. 436.
2. *Ibid.*





TABLE



A PARIS

DES PRESSES DE JOUAUST ET SIGAUX

Rue Saint-Honoré, 338

M DCCC LXXXIV

